





Le pays n°171 avril 2021

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde!



> **04**Actualités
Au jour le jour : vaccination et distanciation



> **10 Usine du Sud**Un accord a été signé



> 18
Santé
L'autisme,
c'est quoi ?



> 20
Portfolio
Le Nord,
visages et paysages
Par Marc Le Chelard

> **26 Tourisme**Le GIE tourisme en province
Nord proche du terrain

> 32
Culture
Les centres cultures
peaufinent leur saison

Le pays n°171 avril 2021

ISSN 1778-9389
Publication mensuelle Province Nord
Éditée par Cordyline.com Société d'édition
114 rue Awé Sam - 98859 Koné
Directrice de la publication : Sabine Jobert
Tél. : 75.35.74

Email: lepays@canl.nc Rédaction: Sabine Jobert Ont collaboré à cette édition: Lyne Lamy (corrections), Samuel Bernard, avocat à Koohnê, ALK, équipe du centre mère-enfant. Crédits photos: Marc Le Chelard (portfolio et photo de couverture), GIE Tourisme en province Nord, Centre culturel Go Ma Bwarhat, Jessica Simin, Service communication de la SMSP et Sabine Jobert Maquette et mise en page: CléoCréations - Poindimié Impression: Artypo

Editorial

Pendant presque une année alors que le reste du monde vivait masqué, nous avons pu aller et venir librement en présentant notre plus beau sourire, après un mois de confinement fin mars 2020. En espérant fermement que nous arriverions à passer au travers de la pandémie mondiale... Le virus nous a rattrapés malgré les nombreuses mesures prises pour éviter son introduction, notamment la suspension des vols qui met à mal tout un secteur de l'activité.

Le nouveau confinement annoncé le 7 mars par le président du gouvernement a sonné comme un coup de tonnerre. Mais l'expérience de 2020 et la meilleure connaissance du virus au niveau mondial font que cette annonce a été accueillie avec plus de sérénité sur le terrain. Le nouveau confinement nous rappelle une nouvelle fois l'importance d'une certaine autonomie, notamment du point de vue alimentaire.

Les pouvoirs publics misent beaucoup aujourd'hui sur la vaccination, notamment pour les plus vulnérables. La province Nord déploie ses services dans ce sens, aux côtés des centres de vaccination au sein des centres hospitaliers.

Lors du premier confinement, beaucoup de petites structures touristiques du Nord, avec moins de charges, avaient réussi à encaisser le coup. Les conditions météorologiques de la saison chaude ne les ont pas aidés, le nouveau confinement non plus...

Le photographe Marc Le Chelard a promené son regard dans plusieurs communes chez différents prestataires, à la demande du GIE Tourisme en province Nord. Une structure recentrée depuis avril 2019 dans le nord, au plus près des professionnels. Les images du photographe nous donnent envie de pouvoir très rapidement retrouver tous ces visages ...



Daniel Goa n'avait pas prévenu la presse pour immortaliser cet instant comme le font certains politiques dans l'Hexagone, mais le hasard a fait que nous étions là lorsque le président de l'Union calédonienne s'est fait vacciner à son tour contre la Covid-19 au Pôle sanitaire du Nord.

Covid-19: distanciation et vaccination

Une année après un premier confinement et après avoir vécu plusieurs mois avec le statut exceptionnel de zone « Covid-free », la Nouvelle-Calédonie a une nouvelle fois pris des mesures pour faire face à la pandémie mondiale le lundi 8 mars à minuit après la détection de cas autochtones. Un confinement lancé après une fin de semaine marquée par une alerte tsunami et le passage du cyclone Niran...

Vendredi 5 mars : alerte tsunami. Un séisme de magnitude 8,1 s'est produit au large de la Nouvelle-Zélande, près des îles Kermadec. Le centre d'alerte au tsunami du Pacifique met en garde contre des vagues potentiellement dangereuses dans plusieurs îles du Pacifique, notamment en Nouvelle-Calédonie où la sécurité civile déclenche les sirènes d'alarme et fait évacuer le littoral. Des vagues de 1 à 3 mètres sont redoutées. Des écoles sont évacuées. Finalement, une vague de 30 centimètres d'amplitude est mesurée à Maré et d'autres petites vagues dans différentes communes. Le principe de précaution a prévalu.

Alors que l'alerte tsunami mobilise la sécurité civile, un autre danger s'annonce, un cyclone « intense » puis « très intense » baptisé Niran. La journée du 5 mars est consacrée à se préparer à l'arrivée « du petit frère du cyclone Erica de 2003 » selon « Jojo météo », Joël Santino, le passionné de Ouégoa dont la page FB « l'æil sur le cyclone » est suivie par des milliers de Calédoniens.

Samedi 6 mars: Niran arrive par le Nord et traverse toute la grande terre, abordant le pays plutôt par la côte Ouest. Ses vents violents se font sentir dans tout le pays. La mer est déchainée. Quelques blessés mais pas de morts: le bilan est surtout matériel. Les habitations en bord de mer notamment souffrent beaucoup. L'électricité est coupée partout dans le Nord et mettra plus ou moins de temps à revenir... A l'échelle du pays, 72% des foyers sont privés d'électricité. « De mémoire de distributeur d'électricité, on n'avait pas vu de telles pannes depuis de nombreuses années » soulignent Enercal et EEC.

A Nouméa, la végétation paie aussi son tribut au déchainement des vents, notamment des arbres centenaires de la place des Cocotiers.

Beaucoup de vent, peu de pluie : Niran s'est déplacé vite sur la Nouvelle-Calédonie. A Nessadiou, sur le littoral de Bourail, des rafales à 189 km/h ont été enregistrées entre 14 et 15 heures. 205 km/h à la station en altitude







Des vents violents ont été enregistrés durant le cyclone et une mer très agitée. (Photo FB)



A la veille du confinement, une nouvelle fois la ruée sur les commerces a été constatée.

de la montagne des sources. Niran s'est vite désorganisé et affaibli. « Samedi matin, c'était un cyclone de catégorie 5. A 11 heures, au niveau de Poya, il s'est affaibli avant de toucher Nouméa avec des vents encore très destructeurs » explique un météorologue.

Dimanche 7 mars : alors que le pays se relève du passage du cyclone Niran, le président du 16^{ème} gouvernement Thierry Santa et le Haut-commissaire Laurent Prévost annoncent la mise en place d'un nouveau confinement pour deux semaines à partir du lundi 8 mars à minuit.

Après la mise en évidence d'un cas positif à Wallis, un coup d'arrêt est mis à la bulle sanitaire qui avait été établie entre la Nouvelle-Calédonie et Wallis. Il s'agit d'une personne qui a voyagé et est revenue mi-janvier à Wallis et qui a été testée négativement à deux reprises. Admise en réanimation, elle a été déclarée positive le 6 mars, hors du sas sanitaire donc. Elle pourrait donc avoir été contaminée sur place à Wallis.

Comment le virus est-il arrivé en Nouvelle-Calédonie ?

A Nouméa, une campagne de tests est menée par la DASSNC sur des personnes revenues récemment de Wallis, des cas contacts et les personnes présentes sur le vol entre Wallis et la Nouvelle-Calédonie. Elle permet de mettre en évidence neuf tests positifs. L'ensemble des personnes qui ont voyagé à Wallis ces dernières semaines sont invitées à se confiner à domicile et à se faire tester, ce qui représente environ 600 personnes.

Lundi 8 mars : avant le confinement, les commerces et en particulier les pharmacies sont prises d'assaut. Les familles ressortent avec des chariots pleins des grandes surfaces, des commerces qui resteront toutefois ouverts toute la durée du confinement.

Mardi 9 mars : premier jour de confinement.

Les 257 tests de la première vague de tests réalisés sur

les personnes qui ont voyagé à Wallis, étaient tous négatifs, indique Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement. Il reprend, avec le haut-commissaire Laurent Prévost, les conférences de presse quotidiennes retransmises en direct comme l'an dernier lors du premier confinement. Avec une volonté de transparence afin d'éviter les rumeurs qui vont bon train...

Christopher Gygès évoque les 22 000 doses de vaccin arrivées de la métropole et les 9765 personnes qui ont déjà reçu une injection. « Il y a eu 950 personnes vaccinées hier lundi 8 mars. Nous prévoyons encore d'accélérer le rythme pour atteindre 2000 vaccinations par jour. L'État nous a promis 10 000 doses par semaine. »

Le système d'attestation dérogatoire de sortie est remis en route. Les masques seront obligatoires à partir du samedi 13 mars, poursuit le porte-parole du gouvernement, tout en expliquant que le prix des

Requins

Dimanche 28 février : un homme de 57 ans est attaqué par un requin à la mi-journée, alors qu'il se baignait au large d'un îlot très fréquenté proche de Nouméa. Quelques jours après, un pêcheur est mordu dans le Nord de l'île d'Ouvéa. Son pronostic vital n'est pas engagé.

L'expertise médico-légale indique que les traces de morsure sur la cuisse du nageur de l'îlot Maitre « seraient compatibles avec l'agression d'un requin-tigre d'une taille de quatre mètres. » La province Sud donne son accord pour le prélèvement de deux squales observés à proximité de l'îlot, un requin-tigre et un requin-bouledogue. On apprend par la suite que huit requinstigres ont été capturés autour de l'îlot Maître et autopsiés, sur instruction du parquet, en collaboration avec la province Sud et la ville de Nouméa. Une initiative destinée à élucider la disparition inquiétante de deux personnes, un homme très sportif qui n'était pas revenu de sa séance de natation devant le Château Royal le 24 février et le propriétaire d'un bateau, bon nageur et apnéiste, dont la disparition avait été signalée le 2 mars.

masques et du gel hydro-alcoolique va être réglementé. Décision prise le matin même par le gouvernement.

Des mesures visent à éviter les regroupements. Pour les enterrements par exemple, un maximum de dix personnes est autorisé.

Les autorités coutumières interdisent toutes les manifestations.

Mercredi 10 mars : sur les 328 tests réalisés la veille, 3 se sont révélés positifs. Il s'agit de deux cas contacts des personnes récemment testées positives et une personne revenue récemment de Wallis. Cela porte à douze le nombre de personnes malades de la Covid en Nouvelle-Calédonie à ce jour. Les trois nouveaux cas ont été hospitalisés au Médipôle annonce Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement lors de la conférence de presse quotidienne. La campagne de vaccination se poursuit, avec une augmentation des demandes. De nouvelles plateformes devraient être mises en place notamment pour les entreprises, afin que leurs personnels puissent se faire vacciner. « Il n'y a pas de pénurie de masques » soutient le porte-parole du gouvernement, tout en expliquant qu'il va devenir obligatoire à partir du 13 mars pour les plus de onze

La veille, les élus du Congrès avaient adopté une délibération prolongeant les mesures de soutien aux secteurs durablement touchés par les conséquences économiques liées à la crise de la Covid-19.

Jeudi 11 mars : sur les 228 tests réalisés la veille, 4 ont été déclarés positifs. Alors que les rumeurs circulent sur les conditions de l'introduction du virus à Wallis et en Nouvelle-Calédonie, les autorités détaillent les caractéristiques des différents cas détectés : l'une, qui ne présente pas de symptômes, est un cas contact d'un patient du CHT évasané depuis Wallis, l'autre est l'un des contacts de la famille revenue de voyage de Wallis et dépistée elle-aussi dans le cadre de l'enquête menée par la DASS depuis le 9 mars. La troisième est une personne revenue de Wallis et qui présente des

symptômes depuis 9 jours. La quatrième, faiblement positive, a été dépistée dans le cadre d'un bilan préhospitalier. Le docteur Michel Belec, médecin de la DASS indique que pour l'un des cas, il n'y a pas encore suffisamment d'éléments pour le relier à un voyage à Wallis ou à des gens qui ont voyagé à Wallis entre le 25 février et le 5 mars.

Le variant anglais: sur l'un des tests effectués dimanche soir, le variant anglais de la Covid-19 est mis en évidence. Le vaccin Pfizer est très efficace sur le variant anglais, souligne le docteur Michel Belec, précisant que ce variant n'est pas plus dangereux mais plus contagieux. Il se transmet plus facilement. « Plus on laisse le virus circuler plus il y a des risques de mutation » poursuit le médecin de la DASS. « D'où l'intérêt de la vaccination. » Le numéro vert permettant de prendre rendez-vous pour être vacciné (05 00 33) est vite saturé. Le service qui répond aux appels doit être bientôt renforcé.

Des échanges sont établis pour que les malades les plus graves de Wallis et Futuna puissent être traités en Nouvelle-Calédonie (l'archipel comptait au 11 mars 129 cas déclarés...) Un malade qui nécessitait une prise en charge en réanimation arrive le mercredi 10 mars au soir de Wallis pour être hospitalisé au Médipôle.

Vendredi 12 mars : sur les 495 tests pratiqués la veille, 7 nouveaux cas positifs ont été détectés, ce qui porte à 23 le nombre de personnes dans l'unité Covid-19 du Médipôle. Le point presse est consacré au masque, qui deviendra obligatoire dès samedi 13 mars minuit.

Mardi 16 mars: 0 cas positif! Le point sanitaire établi chaque jour par le gouvernement fait état pour la première fois depuis le dimanche 7 mars d'aucun cas positif sur les 272 tests pratiqués. Le bilan à ce jour est de 35 cas hospitalisés au Médipôle depuis la détection du premier cas autochtone. L'accent est mis sur la vaccination. « 1112 personnes ont reçu une dose hier » précise le porte-parole du gouvernement, Christopher Gygès.

(Suite page 8)



Au Pôle sanitaire à Koohnê comme dans tous les hôpitaux du Nord et tous les dispensaires, une organisation a été mise en place pour faire face à la Covid-19, avec tri des patients à l'accueil et interdiction de



Avant de passer à table, chacun se lave les mains comme on le lui a appris et en suivant les consignes affichées au mur.



A l'heure du repas, la distanciation est également de mise.



Une vingtaine d'enfants de professionnels de santé ou d'autres professions dites prioritaires sont accueillis à l'école Téari à Koohnê le temps du confinement. Ils sont encadrés par des enseignants volontaires et font les mêmes exercices que leurs camarades à la maison.

Des écoles réquisitionnées

Pour permettre aux professionnels de santé, aux forces de l'ordre et à tous les professionnels des secteurs dits prioritaires de poursuivre leur activité en temps de confinement, trois écoles ont été réquisitionnées pour accueillir leurs enfants : une à Poindimié, une à Koumac et une autre à Koohnê, l'école Téari. Environ 25 enfants étaient présents chaque jour dans cette école du chef-lieu de la province Nord qui scolarise habituellement plus de 400 élèves.



ans la cour de l'école Téari, sous le préau, le groupe de plus grands termine ses devoirs. Un instituteur échange avec ses élèves par l'intermédiaire de son téléphone. L'un d'eux doit lui envoyer l'enregistrement d'une poésie...

Tous les élèves de l'école ont reçu, au début du confinement, un dossier papier avec des consignes et des exercices. Ils peuvent également rester en contact avec leur enseignant et leur classe à travers un réseau social fermé, réservé à l'école. Les instituteurs peuvent ainsi envoyer des « défis » à leurs élèves, qui leur renvoient leurs travaux. L'ensemble de ces travaux est présenté sur la page dédiée du réseau social. Un majorité d'élèves de l'école a accès à internet.

« Les enfants que nous accueillons n'avancent pas plus que les autres dans le programme scolaire, ceux-ci font les mêmes exercices avec leurs parents » précise la directrice

de l'école Téari Cathy Brinon, également volontaire pour assurer ce service auprès des enfants des professionnels prioritaires.

Les plus petits sont à l'abri du soleil également et rangent leurs travaux manuels

C'est la fin de la matinée, bientôt l'heure du repas. Il faut d'abord se laver les mains! Chacun connaît les consignes et s'exécute.

« Trente élèves sont inscrits, mais tous ne viennent pas tous les jours ni toute la journée en fonction des horaires de leurs parents » explique la directrice Cathy Brinon. Plusieurs enseignants se sont portés volontaires pour encadrer les enfants, des instituteurs de Téari mais aussi d'autres établissements de Koohnê et de Pouembout. Sur le midi, des agents de la mairie de Koohnê prennent le relais. « La mairie a réquisitionné tous ses agents qui n'ont pas de problème de santé » poursuit la directrice.

La méthode d'investigation pour casser la chaîne de transmission du virus est détaillée lors du point presse quotidien par un médecin de la Direction des affaires sanitaires et sociales. Les voyageurs qui se sont rendus récemment à Wallis et Futuna sont invités à se signaler. Tous les passagers, vol par vol, sont contactés. Des tests sont proposés aux voyageurs : des tests PCR pour les arrivées récentes, une sérologie pour les arrivées plus anciennes. En cas de test positif, la DASS déclenche une procédure menée par un investigateur. Depuis le début de la crise sanitaire, 88 personnes ont été formées à ces techniques d'investigation. Chaque personne testée positive est interrogée pour connaître les personnes qui ont pu lui transmettre le virus et les personnes qu'elle a pu contaminer, les « cas contacts ». Si le contact était risqué, la personne est invitée à se faire tester. Si le test est négatif, la personne contact est placée en quatorzaine dans un lieu dédié ou à domicile, le temps de l'incubation du virus. Un deuxième test est alors effectué.

Mercredi 17 mars : entre la fin février et le début du mois de mars, le cours du nickel a baissé de près de 20%, rapporte le quotidien local. Une baisse qui peut s'expliquer par deux annonces : l'une du groupe Norilsk en provenance de Russie qui indique que les perturbations de production dans ses mines de Sibérie seraient moins importantes que prévues, les inondations ayant pu être contenues, l'autre en provenance de Chine. Le géant chinois Tsinghan affirme avoir trouvé un procédé afin de produire massivement du nickel de qualité batterie à partir de fonte de nickel, le Nickel Pig Iron.



Alors que le Pd-g de Tesla, Elong Musk, s'était inquiété à plusieurs reprises de l'approvisionnement en nickel pour les batteries de voitures électriques, un média spécialisé évoque par ailleurs des batteries électriques « sans cobalt ni nickel ».

La campagne de vaccination s'accélère. Jusqu'ici, les personnes à partir de 75 ans étaient prioritaires, le seuil est aujourd'hui fixé à 65 ans.

Jeudi 18 mars. Attendue à 10 h, la nouvelle tombe finalement à 14 h : Thierry Santa, président du gouvernement annonce la prolongation du confinement d'une semaine. Les vacances scolaires du mois d'avril sont avancées d'une semaine. Une information confirmée par le haut-commissaire Laurent Prévost. « Nous avons encore la possibilité de retrouver une vie normale » souligne le président du gouvernement, évoquant la situation « Covid free » que le pays a connu depuis presque un an et qu'elle espère retrouver. « Les investigations de nos autorités sanitaires vont se poursuivre avec les services de l'État. Je demande instamment à toutes les personnes revenues de Wallis et Futuna depuis le 25 janvier de se signaler auprès du 05 02 03. » Thierry Santa demande par ailleurs d'arrêter la stigmatisation des Wallisiens et Futuniens.

« L'État a promis 12 000 nouvelles doses, ce qui portera au 1er avril à 42 000 le nombre de vaccins envoyés depuis début janvier » indique de son côté le haut-commissaire Laurent Prévost, évoquant lui aussi les investigations menées pour retrouver tous les voyageurs de retour de Wallis depuis quelques semaines.

Une bonne nouvelle : la réouverture des marchés ! Les producteurs et les consommateurs apprécient. Le marché de Nouméa va rouvrir ses portes, il assure un débouché important pour les produits des pêcheurs du Nord...

Vendredi 19 mars : neuf nouveaux cas positifs ! il s'agit de personnes arrivées en avion de métropole et qui achevaient leur séjour de quatorzaine dans un hôtel réquisitionné par le gouvernement. Cela ne signifie donc pas que le virus circule en Nouvelle-Calédonie. Toutes ont été transférées à l'unité Covid-19 du Médipôle. « Compte tenu du nombre important de personnes testées positives sur le vol arrivé le 5 mars (26 au total), il a été décidé de prolonger leur quatorzaine : 6 personnes contacts sont à l'hôtel, 175 personnes sont confinées à domicile » indique le porte-parole du gouvernement.



Sur les 48 cas positifs détectés depuis le 7 mars, deux ont été placés en réanimation, « dans un état stable », indique le porte-parole du gouvernement Christopher Gygès lors du point presse quotidien.

Samedi 20 mars: un nouveau cas positif est annoncé, un enfant de trois ans sans symptômes qui fait partie des 26 cas positifs du vol arrivé le 5 mars.

Lundi 22 mars: aucun cas positif n'a été détecté parmi les tests effectués la veille.

« Notre enjeu, c'est de revenir Covid-free » rappelle le haut-commissaire Laurent Prévost dans une interview au quotidien local. « Depuis un an, la relation quotidienne avec le gouvernement calédonien en période de crise se poursuit dans de très bonnes conditions de fluidité d'échanges et de respect mutuel. Il y a eu peutêtre la redécouverte du partage des responsabilités entre les thématiques de santé publique et les problématiques de libertés publiques. »

A propos du budget 2021 de la Nouvelle-Calédonie, qui ne pourra être voté avant le 31 mars, le gouvernement n'ayant toujours pas de président, le haut-commissaire anticipe la situation. « La Chambre territoriale des comptes, le gouvernement de Nouvelle-Calédonie et les services de l'État travaillent sur les grands équilibres budgétaires pour aller le plus vite possible vers la mise en place d'un budget. Les règles du jeu sont claires: on prend les recettes prévisibles en 2021 au regard de celles constatées en 2020, on met en face les dépenses obligatoires. Et s'il reste quelque chose, des dépenses non obligatoires comme des investissements peuvent éventuellement être engagés. Il n'y aura évidemment aucune réforme fiscale, c'est la compétence du gouvernement local. La Nouvelle-Calédonie n'est pas mise sous la tutelle

de l'État comme on a pu l'entendre. »

Le gouvernement prend un arrêté pour plafonner le prix des masques chirurgicaux à 50 XPF l'unité.

Aucun cas mardi 23 mars, quatre cas positifs le mercredi 24 mars sur des personnes sortant de leur quatorzaine à l'hôtel...





Jeudi 25 mars : un cas positif autochtone est détecté grâce à un test PCR sur un professionnel de la plateforme aéroportuaire de la Tontouta. Un coup de tonnerre alors que le pays confiné depuis près de trois semaines espérait retrouver son statut zéro Covid... Le président du gouvernement Thierry Santa et le haut-commissaire Laurent Prévost remettent au samedi la conférence de presse prévue vendredi aprèsmidi. Dans la foulée de la découverte de ce cas positif autochtone, cinq personnes-contacts sont isolées à l'hôtel. Une sixième doit être contactée. D'autres salariés de l'aéroport qui auraient pu être en contact avec leur collègue testé positif sont en cours d'identification.

L'effort sur la vaccination va se poursuivre, précise Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement. Au 25 mars, selon la DASS, 19 940 personnes ont reçu leur première injection, 6 736 leur deuxième.

Favoriser le dépistage : il est demandé aux médecins généralistes et aux médecins du « réseau sentinelle » d'envoyer systématiquement se faire dépister les personnes qui présentent des symptômes évocateurs de Covid.

Samedi 27 mars: il faut attendre 17h pour entendre le président du gouvernement Thierry Santa annoncer le prolongement du confinement d'une semaine, jusqu'au 4 avril. Les commerces de biens vont tous rouvrir. En revanche, les activités de services ne sont pas autorisées à accueillir à nouveau leur clientèle : les bars et les restaurants, pas plus que les coiffeurs ou les esthéticiennes...



La province Nord se concentre sur la vaccination

A partir du lundi 15 mars, une équipe mobile a été mise en place par la province Nord pour faciliter la vaccination dans toutes les communes du Nord. Les dispensaires provinciaux ont également été associés à cette accélération du processus.



L'équipe mobile de vaccination s'est rendue dans plusieurs communes et notamment à Kaala Gomen où les professionnels du dispensaire avaient préparé efficacement cette journée en contactant les personnes prioritaires pour la vaccination. La mairie a également joué le jeu en assurant les transports. (© DASSPS)



Olivier Houdard assure l'intérim à la tête de la direction des affaires sanitaires et sociales de la province Nord.



La province Nord a mis sur pied une équipe mobile de vaccination qui se déplace dans certains dispensaires pour accélérer le rythme de vaccination du public prioritaire. (© DASSPS)

undi 15 mars : une équipe composée d'un médecin, d'une infirmière et d'un assistant administratif se rend à Canala pour assurer la vaccination contre la Covid-19. Ils iront ensuite à Touho, Kaala Gomen et Ouégoa. « En province Nord, le seul centre de vaccination était le pôle sanitaire du Nord ainsi que les hôpitaux de Koumac et de Poindimié. Depuis que le gouvernement a acté le fait que les dispensaires pouvaient devenir centres de vaccination, nous avons adopté une

nouvelle organisation » explique Olivier Houdard, directeur par intérim de la direction des affaires sanitaires et sociales de la province Nord.

Les dispensaires impliqués

Pour toute une partie de la population du Nord qui dispose de possibilités de transport limitées, se rendre dans les dispensaires est beaucoup plus aisé. « On s'appuie sur la connaissance que les équipes ont de leurs patients, ils établissent une

liste de personnes prioritaires. Après le personnel soignant, la stratégie est de vacciner les plus de 75 ans et ceux qui souffrent de maladies chroniques. » Sur place, l'équipe mobile de vaccination forme également le personnel des dispensaires à la vaccination. « Impliquer les équipes des dispensaires dans la vaccination représente un deuxième levier pour accélérer le processus. L'attente de la population est forte, nous enregistrons de plus en plus d'appels. »

De son côté, le centre hospitalier du Nord est passé d'une à deux lignes de vaccination. Une ligne permet d'accueillir cent personnes par jour, soit cinq cents par semaine. Avec deux lignes, mille personnes peuvent chaque semaine bénéficier de la vaccination.

Les vaccins Pfizer, qui doivent être conservés à moins 80 degrés, sont stockés au Pôle sanitaire du Nord. « Le CHN fournit les vaccins à l'équipe mobile dans une glacière scellée. Lorsqu'elle arrive sur place, les vaccins peuvent être conservés jusqu'à cinq jours dans un réfrigérateur posi-

tif. Une fois que le vaccin est reconstitué, il faut l'utiliser dans les cinq heures. » On estime qu'il faut que 70% de la population soit vaccinée pour protéger contre le virus.

Dix masques par carte A

Depuis l'an dernier, la province Nord a constitué un « stock stratégique » de masques. « Nous disposons de 390 000 masques chirurgicaux » indique le directeur par intérim de la DASSPS. « Nous sommes en train de mettre en place la distribution de dix masques par carte aide médicale A, en lien avec les pharmaciens libéraux. Dans les communes où il n'y a pas de pharmacie, nous prendrons sur notre stock. L'idée n'est pas d'inciter les gens à sortir de chez eux pendant cette période de confinement, mais de les aider dans leurs déplacements. » A Bélep, la distribution de masques a déjà débuté. « Dès le début du confinement, nous avons réinstallé sur l'île une équipe avec un médecin et un infirmier » poursuit Olivier Houdard.

La province Nord a également commandé cinq respirateurs l'an dernier, appareils médicaux utilisés en cas de détresse respiratoire. « Trois ont été mis à disposition du CHN. Les deux autres sont réservés pour les dispensaires, pour remplacer du matériel existant »

Dans les dispensaires, l'accueil a été réorganisé avec une ligne pour les « consultations Covid », une autre pour l'activité habituelle de la structure. « Nous favorisons les visites à domicile pour les personnes qui sont les plus vulnérables. Certains rendez-vous non urgents sont repoussés... »

Actuellement, tous les postes de médecins et d'infirmiers sont pourvus en province Nord. Un atout pour lutter contre la pandémie dans les meilleures conditions.

Une plateforme pour favoriser la vaccination des plus vulnérables

A partir du lundi 29 mars, la province Nord a mis en place un numéro vert et une plateforme pour recevoir les demandes de vaccination, dans l'objectif d'atteindre les populations les plus vulnérables. Avec un paramètre limitant : le nombre de doses distribuées par la Nouvelle-Calédonie à chacune des trois provinces.



Y. Slamet, 2^{ème} vice-président, a fait le point sur la vaccination dans le Nord avec le directeur du CHN J. Tutugoro et la secrétaire générale adjointe G. Hmakone.

epuis le début de la campagne de vaccination, la province Nord a bénéficié, lors de chaque arrivage, de 10% des doses que la Nouvelle-Calédonie a reçues de la part de l'État. Pour accélérer le rythme, elle a mis en place une équipe de vaccination mobile qui se déplace dans les dispensaires, en plus de la vaccination assurée sur deux lignes au centre hospitalier du Nord, au Pôle sanitaire du Nord à Koohnê, et le mercredi en alternance à l'hôpital de Poindimié et de Koumac. A partir du 29 mars, les dispensaires ont également été impliqués dans le processus de vaccination.

« Avant même l'apparition du premier cas autochtone, nous avions débuté la campagne de vaccination en suivant les priorités définies par la DASS » a expliqué le 26 mars lors d'un point presse, le deuxième vice-président Yannick Slamet. « Les personnes prioritaires sont les plus de 75 ans, limite d'âge ramenée aujourd'hui à 65 ans, les professionnels de santé et les personnes souffrant de facteurs de « comorbidité », diabète, obésité etc... »

Sur une population de 49 900 habitants, la province Nord compte 38 000 personnes en âge d'être vaccinées. « D'après les informations dont nous disposons, les personnes vulnérables sont au nombre de

9200 en province Nord et c'est une estimation basse » a souligné la secrétaire générale adjointe Gisèle Hmakone.

Au 26 mars, 2634 personnes avaient été vaccinées en province Nord, depuis l'ouverture de la ligne de vaccination au Pôle sanitaire du Nord le 15 février.

L'objectif la collectivité de provinciale reste donc de donner accès en priorité à la population fragile, en s'appuyant sur les équipes des dispensaires, qui connaissent le mieux cette population. A condition que la fourniture de vaccins suive. Sur les 9000 doses qui devaient arriver le 26 mars, aucune n'était réservée à la province Nord. Les perspectives semblaient plus favorables pour les arrivages du mois d'avril...

La province Nord espère que toute sa population adulte pourra à terme bénéficier de la vaccination afin d'atteindre le taux de 70% nécessaire à une immunisation collective.

Un numéro vert (gratuit) est désormais ouvert en province Nord pour prendre rendez-vous pour la vaccination :

Tél.: 05.00.22 (de 8h à 17h)



Gisèle Hmakone présente la plateforme d'appel mise en place par la collectivité.

Géé goo 7h dëuru tia goo 7h bërënë, diri töötù Wénári pěërë inárátőötű bèènî, à guwê töpwő cè popai kë-wë

WËÉNÎ PWINÂ NÂ TËMÔGÖÖRI

PAI PINAA WËRË I MAAGÉÉ







TË GÉRÉ IPWA BÉAA



Cipa naa goro jawé naa na 20 secondes



Nua goro jawé pwa cööpö nâ













Usine du Sud : l'accord a été signé

Le dossier usine du Sud a trouvé une issue au mois de mars après des mois de conflits. Retour au jour le jour sur un dénouement salué par tous.

ardi 2 mars : une issue dans le dossier usine du Sud ? Dans un communiqué, le FLNKS et le collectif Usine du Sud = usine pays annoncent « qu'au bout de quinze jours de négociation, des points d'équilibre ouvrant la voie d'une solution entre les deux parties est en voie de consolidation entre l'Instance coutumière de négociation et le collectif d'un côté et de l'autre la présidente de la province Sud et Les loyalistes. (...) Les discussions de consolidation vont se poursuivre. »

Quelques jours auparavant, le quotidien de Nouvelle-Calédonie faisait état du rapport financier annuel de Vale Nouvelle-Calédonie. Une entreprise « toujours dans le rouge, mais qui se redresse ». L'article nous apprend notamment que l'exploitation en 2020 a été une nouvelle fois déficitaire, mais qu'au quatrième trimestre, l'arrêt des activités à partir du 10 décembre a été partiellement compensé par la hausse des prix du nickel. « L'amélioration de la performance est notamment due à la hausse de la production de nickel: 31 000 tonnes l'an passé contre 23 400 tonnes en 2019. Le complexe hydrométallurgique se concentre désormais sur le produit intermédiaire NHC (Nickel hydroxyde cake), à destination du marché pour les batteries pour véhicules électriques. »

Jeudi 4 mars, usine du Sud : un accord politique est signé au Congrès de la Nouvelle-Calédonie par le président du Congrès, Roch Wamytan, la présidente de la province Sud Sonia Backès et les Loyalistes, le président de la province des Iles Jacques Lalié et le collectif « *Usine du Sud-usine Pays* » soit le FLNKS et l'Instance coutumière de négociation.

L'accord s'articule autour de trois points principaux : la maîtrise de la ressource, la valorisation de la richesse, la préservation de l'environnement.

Les titres miniers reviennent à la Nouvelle-Calédonie, l'industriel verse une redevance de location à la collectivité. (« Afin de garder la maîtrise de sa ressource tout en maintenant la visibilité nécessaire aux investisseurs et exploitants, les titres miniers actuellement détenus par Vale Nouvelle-Calédonie seront cédés volontairement à Sud Nickel, filiale de Promosud qui bénéficiera d'une autorisation personnelle minière, après modification du code minier.

Les titres miniers seront amodiés à Prony Resources pour une durée sécurisante pour l'exploitant. »)

Les 95% de parts cédées par Vale sont rachetées par Prony Resources avec quatre entités : la SPMSC (les trois provinces) 30%, les salariés et les populations locales 21%, Trafigura 19% et la Compagnie financière de Prony 30%. Les intérêts calédoniens 51% seront non diluables. Antonin Beurrier ne fait plus partie de

l'équipe dirigeante.

L'accord prévoit un partenariat avec le géant américain Tesla avec les objectifs suivants selon les termes de l'accord : « intégrer de manière pérenne les produits métallurgiques de Prony Resources au sein de la chaine d'approvisionnement de la production de batteries pour véhicules électriques en Asie, aux États-Unis, en Europe. Faire évoluer le procédé métallurgique pour améliorer davantage la qualité... »

« D'autres partenariats industriels pourront être recherchés, notamment sur le plan de l'expertise hydro-métallurgique » précise l'accord.

Du point de vue environnemental, la province Sud s'engage à doubler les garanties environnementales imposées à l'industriel, en visant les plus hauts standards internationaux en matière de protection de l'environnement.

Un comité des risques sera créé pour assurer un suivi permanent des préoccupations environnementales des populations. Il sera présidé par un représentant de la SPMSC.

Le projet Lucy va démarrer. « Une attention particulière sera sollicitée sur la bonne exécution du projet Lucy et sur la gestion des résidus. » Actuellement, les déchets de l'usine du Sud ne sont pas valorisés. Ils sont stockés dans le bassin KO2. Avec le projet Lucy, les déchets seront séchés avant d'être stockés.

Un regard est porté sur l'évaluation et le contrôle de la performance environnementale : consommation d'eau et d'énergie, réduction des émissions de CO2, respect de la biodiversité.

Jeudi 18 mars : les élus de la province Sud autorisent à l'unanimité le changement de contrôle de l'usine du Sud. Un accord dans le consensus salué par tous. Le processus de vente doit s'achever le 31 mars pour un redémarrage de l'usine très rapide. ■





L'égalité filles-garçons est l'une de priorités pour l'école en 2011. (Photo d'archives)

Rentrée : les priorités pour l'enseignement

Le forum de rentrée, le 24 février, a été une nouvelle fois l'occasion de faire le point sur les priorités en matière d'enseignement en province Nord avec l'ensemble des chefs d'établissements et tous les partenaires. L'égalité filles-garçons, la réussite des filles au bac, plus importante que celle des garçons, font partie des sujets abordés lors de cette journée d'échanges.

'école a fait l'objet d'un consensus. C'est la réussite de cette rentrée! Tout le monde se retrouve autour de l'école » : le vice-recteur Erick Rozer est invité par Nadeige Faivre, vice-présidente de la province Nord, à prendre la parole à l'ouverture du forum de rentrée. Cette journée réunit chaque début d'année scolaire les chefs d'établissements du secteur public et du privé, ainsi que tous les partenaires. Le vice-recteur rappelle qu'en 30 ans, le pourcentage de bacheliers dans une classe d'âge est passé de 18% à 71%. Avec un écart important entre les filles et les garçons : 64% de garçons et 79,6% de filles. Dans l'enseignement supérieur, 70% des étudiants

sont des jeunes filles. « L'enjeu est de conduire davantage de garçons vers la réussite » souligne Érick Rozer. Le projet est aussi d'orienter davantage de jeunes vers les branches générale et technologique. Actuellement, 45% des élèves se tournent vers la voie professionnelle.

Le vice-recteur souligne le fait que le nombre de places en BTS a doublé ces dernières années.

Celui-ci présente les priorités pédagogiques de l'année, en particulier la réforme du bac : il s'agit d'une part de valoriser la voie professionnelle à travers un accompagnement personnalisé. Chaque élève préparera un chef-d'œuvre, un projet sur plusieurs années qui sera présenté au bac. L'enseignement sera par ailleurs organisé en modules afin que chacun puisse reprendre sa scolarité en cas de parcours interrompu.

La réforme du bac

Les filières qui existaient autrefois dans l'enseignement général (scientifique, littéraire, économique) sont supprimées. Les élèves auront à choisir trois enseignements de spécialité à la fin de la seconde. Le nouveau bac général et technologique repose pour 40% sur le contrôle continu et pour 60% sur des épreuves finales et un grand oral.

La réforme vise également à mieux préparer les jeunes à la réussite de



Ici de gauche à droite:
Romain Capron, directeur de la direction de l'enseignement de la NC, Erick Rozer, vicerecteur, Nadeige Faivre, 1^{ère} vice-présidente de la province Nord, Gisèle Hmakone, secrétaire générale adjointe, Thierry Dombrosky, directeur de l'enseignement province Nord. En bas: Stéphane Fons, directeur adjoint pédagogique à la DENC.

leur première année d'enseignement supérieur, année au cours de laquelle les abandons sont trop nombreux. « Il faut que les jeunes préparent leur choix pendant les années de lycée » indique Erick Roser. L'accent sera mis sur l'oral, pour préparer le grand oral, nouvelle épreuve au bac. « C'est à l'école de relever ce défi de donner ces compétences déterminantes pour l'avenir des jeunes. »

Le vice-recteur rappelle également l'importance de l'illettrisme en Nouvelle-Calédonie, qui est constaté lors des journées d'appel à la défense. « Le pourcentage est de 33,5% contre 12% en métropole. Nous devons également nous mobiliser sur le décrochage scolaire et lutter contre l'absentéisme, les deux étant liés »

L'égalité filles-garçons

Romain Capron, directeur de la DENC, la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie, rappelle les nouveautés apportées par la réforme de l'école. Les apprentissages, au-delà des fondamentaux de la culture kanak, s'ouvrent à l'ensemble des cultures présentes en Nouvelle-Calédonie. L'égalité filles-garçons est également l'un des sujets prioritaires. « Il faut lutter contre les stéréotypes de genre, c'est un travail de tous les jours » insiste Stéphane Fons, directeur adjoint pédagogique à la DENC, faisant un parallèle entre les violences contre les femmes, très importantes en Nouvelle-Calédonie et tous les petits détails de la vie quotidienne qui apprennent aux petites filles la soumission.

L'effort sur les initiatives dans le secteur du développement durable se poursuit. « L'apprentissage des fondamentaux reste une priorité » insistent les responsables de la DENC.

L'absentéisme est important et pénalisant pour la réussite des enfants, rappelle Thierry Dombrosky, directeur de l'enseignement. En maternelle, par exemple, un taux d'absentéisme de plus de 15% est constaté.

Celui-ci détaille ensuite, avec ses collaborateurs, l'organisation de la direction de l'enseignement, de la formation et de l'insertion de la province Nord. Les effectifs restent à peu près stables. Quelques ouvertures de classe ont marqué la rentrée ainsi que quelques fermetures. « Avant la rentrée, nous avons travaillé sur des estimations, nous avons fait ensuite des ajustements à la rentrée. »

Une nouvelle classe pour l'insertion des enfants en situation de handicap

Une nouvelle classe de Clis, classe pour l'inclusion des enfants en situation de handicap, a été créée à Pouembout, la classe de Teari à Koohnê affichant un effectif de 22 élèves. Or ces classes ne peuvent accueillir plus de douze élèves.

Par ailleurs cette année, cent-dix volontaires du service civique interviendront dans les établissements scolaires, soit dix de plus que l'an dernier. Une occasion pour les jeunes d'acquérir de l'expérience professionnelle, tout en mettant leurs compétences au service des élèves. Un renfort apprécié dans les établissements scolaires qui maintiennent le cap sur la réussite des enfants.



Comme chaque année, le forum de rentrée a réuni tous les chefs d'établissement ainsi que les différents responsables de l'enseignement.

Des internats d'excellence pour tous

Dans ces sept internats provinciaux, la collectivité accueille cette année 706 internes. Un programme de formation est mis en place à destination du personnel, en particulier pour les adjoints d'éducation qui sont au nombre de 64 (adjoints d'éducation et surveillants). Les explications de la nouvelle coordinatrice référente des activités éducatives, Carine Taana.

pporter des contenus complémentaires », c'est l'ambition des formations proposées cette année aux surveillants et adjoints d'éducation en référence au rôle crucial qu'ils jouent auprès des jeunes qui leur sont confiés. « Les adjoints d'éducation sont recrutés avec le bac, ils n'ont pas de formation spécifique avec les enfants alors que leur activité quotidienne nécessite des compétences d'animateur professionnel et même d'éducateur spécialisé. L'équipe éducative se forme par la pratique, mais cela ne suffit pas » souligne Carine Taana. Animatrice au service des activités socio-éducatives à la province Nord pendant neuf ans, elle a pris depuis le mois de décembre le poste de coordinatrice des actions éducative des internats à la Defij.

Un petit guide

En ce début d'année, sa première initiative sera d'élaborer un petit guide avec de nombreuses informations à l'attention des 67 professionnel. Elle va également préparer des modules de formation en collaboration avec l'IFAP (Institut de formation à l'administration publique). Les formations, sur la base du volontariat, seront organisées pendant les vacances scolaires.

Prévenir les conflits

« Adjoint d'éducation, celui qui prévient et maîtrise les conflits en internat » est l'un des modules proposés, tout comme « l'éducation émotionnelle et sociale ». Pour cette dernière formation sur l'éducation émotionnelle prévue sur une semaine entière, un accompagnement sur le terrain est organisé.

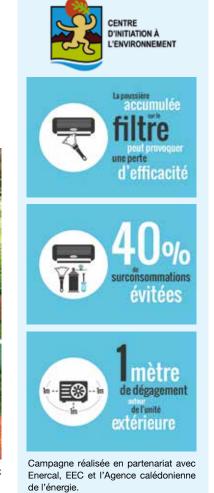
L'objectif de cette professionnalisation qui vise l'ensemble des personnels des internats pour plus de coopération au sein des établissements et plus de collaboration avec les collèges, est d'assurer le bien-être des internes et leur réussite scolaire.



Depuis décembre 2020, Carine Taana assure la coordination des internats provinciaux du Nord en tant que référente des activités éducatives.



Plusieurs formations sont proposées cette année aux adjoints d'éducation. Ici des jeux collaboratifs lors d'une journée de cohésion en début d'année. (Photo CT)



Victime d'un accident de la circulation : comment se faire indemniser?

Quelles sont les démarches à faire pour la victime d'un accident de la circulation et pour accéder à une indemnisation? Les conseils de l'avocat.

véhicule terrestre à moteur doit →être assuré s'il roule ou est en état de rouler. Seuls en sont dispensés les véhicules classés « épave ». Le défaut d'assurance est un délit pénal.

A la suite d'un accident de la circulation, deux procédures sont possibles pour obtenir réparation du préjudice : celle à l'amiable avec l'assurance ou celle judiciaire devant le tribunal compétent.

- 1 Il est essentiel de déclarer l'accident à son assureur, qu'il y ait constat amiable ou pas, dans le délai prévu au contrat, en général cinq jours.
- 2 S'il n'y a pas de difficulté sur l'identification du responsable de l'accident et sur les faits, son assureur prendra en charge l'indemnisation du préjudice de la victime, ou l'assureur de la victime avancera les fonds. Il aura la charge d'en demander le remboursement à l'assureur du responsable.

3 En Nouvelle-Calédonie, les as-

- sureurs n'ont pas de délai déterminé pour proposer une provision ou une indemnisation définitive, contrairement au système métropolitain. La phase de demande 7 d'indemnisation peut se faire à l'amiable, directement l'assureur ou son avocat. Lors de cette phase, il est conseillé pour la victime d'être accompagnée d'un avocat, surtout lorsque les préjudices importants et notamment les préju-
- 4 Pour les préjudices importants, une expertise amiable ou judiciaire sera indispensable pour quantifier l'étendue du préjudice de la victime. Outre l'avocat, il est conseillé de se faire assister d'un médecin conseil, qui, si possible, ne travaille pas régulièrement aux côtés d'un ou plusieurs assureurs.

dices corporels.

- n Nouvelle-Calédonie, tout **5** A défaut d'accord amiable avec le responsable ou l'assureur, il est possible de demander réparation devant le tribunal compétent, notamment si l'accident est complexe (plusieurs véhicules impliqués) ou que la responsabilité du conducteur en cause est contestée. Une procédure judiciaire sera réalisée en présence des assureurs des véhicules impliqués, pour déterminer les responsabilités de chacun.
 - 6 La faute de la victime conductrice pourra, le cas échéant, être retenue. En revanche pour les victimes protégées que sont les piétons, les cyclistes et les passagers, l'indemnisation pourra être refusée si la cause exclusive de l'accident est une « faute inexcusable » de leur part. La « faute inexcusable » a été définie par le législateur comme la faute grave exposant sans raison valable son auteur à un danger dont il aurait dû avoir conscience pour être en mesure de l'éviter. Ce sera le cas, par exemple, de la victime qui déambulait la nuit, sans éclairage, vêtu de vêtements sombres, en état d'imprégnation alcoolique, au milieu d'une chaussée à grande circulation.
 - Attention toutefois à être certain que les conditions d'intervention et de garantie de l'assureur soient réunies. Ce n'est pas le cas si l'assuré a fait

- une fausse déclaration au moment de souscrire son contrat d'assurance, ou si le conducteur responsable conduisait en état d'ébriété ou sans permis de conduire (ou toute autre cause d'exclusion de garantie prévue au contrat).
- **8** A défaut de prise en charge par une assurance, la victime n'est pas sans recours, puisque le Fonds de garantie peut être invité à avancer le paiement de l'indemnisation du préjudice de la victime. Cela peut se faire par exemple si le conducteur responsable n'était pas assuré, si l'assureur a soulevé de manière légitime une exclusion de garantie ou une exception de non garantie (contrat d'assurance expiré par exemple).
- 9 Le FGAO est un Fonds de garantie métropolitain, qui intervient en Nouvelle-Calédonie. Il prend en charge de nombreuses indemnisations sur le caillou compte tenu du nombre important d'accidents causés par des personnes sans permis, non assurées et/ou en état d'ébriété.

Rubrique proposée par Maître Samuel Bernard Avocat à la Cour. 47.30.37. Koné

A noter

- Tout véhicule doit être assuré à minima « au tiers » (responsabilité civile pour les dommages que l'on cause à autrui). L'assurance « tous risques » inclue le préjudice que l'on peut se faire à soi-même comme une sortie de route sans autre véhicule en face. A Wallis et Futuna, l'obligation d'assurer son véhicule n'est pas en vigueur.
- Il découle de cette obligation d'assurance et de l'application de la loi du 5 juillet 1985 relative à l'indemnisation des victimes d'accident de la circulation, qu'en cas d'accident, les victimes passagères, piétons ou cyclistes sont toujours indemnisées de leur préjudice par l'assureur du véhicule impliqué ; et à défaut d'assurance, ou si le conducteur responsable est inconnu, par le Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de Dommages (FGAO).

Les numéros utiles

Dispensaires ————	
Dau ar (Bélep) ———	47 75 80
Canala ————	47 75 60
Hienghène ————	47 75 00
Kaala Gomen ————	47 75 70
Koohnê ————	47 72 50 47 74 40
	47 74 40
Ouégoa —————	47 74 40 47 74 80 42 66 66 47 75 30 47 74 70 47 74 70
Urgences CHN Pwêêdi Wiimîâ ——	42 66 66
Pwäräiriwâ (Ponérihouen) ——	47 75 30
Pweevo (Pouébo) ————	47 74 90
Pum (Poum) ————	47 74 70
Poya —————	47 74 30 47 75 10 47 74 60
Tuo-cèmuhi (Touho) ———	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac ———	42 65 1
Waa-Wi-Luu ————	47 75 40
Sages-Femmes libérales —	
Koohnê - Logie Karine ———	42 39 47 52 75 10
Koonne - Frederique Klein ——	52 /5 10
Koohnê - Frédérique Klein —— Koumac - Raymond Sylvaine — Poindimié - Élodie Marnas ——	47 53 08
	71 49 80
Médecins libéraux ———	
Koohnê - Dr Schlumberger ——	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb ————	47 56 00
Koulliac - Di Folcili ————	47 58 5
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud ——	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Ni	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue ———	47 33 99
Poya - Dr Baecke —	42 53 83
Pwêêdi Wiimîâ - Dr Genevois —	42 36 30
Pwêêdi Wiimîâ - Dr Genevois — Pwêêdi Wiimîâ - Dr Kiener — Voh - Dr Plantagenet Patrice —	42 72 18 42 34 32
von Di i lantequilet i atrice	42 34 32
	42 36 00
Infirmiers libéraux ———	
Koohnê - JM Carre — 47 35 46/	78 13 14
Koohnê - Laurence Pïdoux ——	91 09 28
Koohnê - Nora Rossetto ———	99 10 6
Koohnê - Laurence Pïdoux —— Koohnê - Nora Rossetto ——— Pwêêdi Wiimîâ 42 33 00 / 42 44 00	/ 47 17 9
Waa-Wi-Luu ————	42 53 02
Dentistes —	
Cabinet dentaire de Koohnê —	47 38 88
Koumac — 47 67 40/	47 62 70
Pwêêdi Wiimîâ ————	42 74 14
Pwëbuu ————	47 36 47
Pharmacies —	
Hienghène ————	47 30 30
Kaala Gomen ————	42 32 00
Koohnê ————	47 21 62
Koumac ————	47 21 62 47 59 60
Ouégoa ————	42 78 74
Pouembout (Mutualiste) ———	47 32 17
Daylorshaut (Dharmania da)	
	41 94 4 ⁻
Pouembout (Pharmacie de) —— Pwêêdi Wiimîâ	41 94 4 ⁻
Pwêêdi Wiimîâ —————	41 94 4 ⁻
Pwêêdi Wiimîâ ————————————————————————————————————	41 94 4 ⁻
Pwêêdi Wiimîâ ————————————————————————————————————	41 94 4 42 72 60 42 78 00 47 10 8 42 80 00
Pwêêdi Wiimîâ —————	41 94 4 ⁻ 42 72 66 42 78 06 47 10 8 ⁻
Pwêêdi Wiimîâ ————————————————————————————————————	41 94 4 42 72 60 42 78 00 47 10 8 42 80 00
Pwêêdi Wiimîâ — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	41 94 4 42 72 66 42 78 00 47 10 8 42 80 00 42 48 0
Pwêêdi Wiimîâ — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	41 94 4 42 72 66 42 78 00 47 10 8 42 80 00 42 48 0 42 50 56
Pwêêdi Wiimîâ	41 94 4 42 72 66 42 78 00 47 10 8 42 80 00 42 48 0 42 50 50
Pwêêdi Wiimîâ	41 94 4 42 72 66 42 78 00 47 10 8 42 80 00 42 48 0 42 50 50
Pwêêdi Wiimîâ	41 94 4 42 72 66 42 78 00 47 10 8 42 80 00 42 48 0 42 50 50
Pwêêdi Wiimîâ	41 94 4 42 72 66 42 78 00 47 10 8 42 80 00 42 48 0 42 50 56 47 14 14 47 31 7 42 70 70 42 43 03
Pwêêdi Wiimîâ Pwäräiriwâ Poya Tuo-cèmuhi Vook Waa-Wi-Luu Kinésithérapeutes Hienghène Koohnê Koumac Pwêêdi Wiimîâ Pwäräiriwâ	41 94 4' 42 72 60 42 78 00 47 10 8' 42 80 00 42 48 0' 42 50 50 47 14 14 47 31 7' 42 70 70 42 43 00 42 70 11
Pwêêdi Wiimîâ — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	41 94 4' 42 72 60 42 78 00 47 10 8' 42 80 00 42 48 0' 42 50 50 47 14 14 47 31 7' 42 70 70 42 43 00 42 70 11
Pwêêdi Wiimîâ Pwäräiriwâ Poya Tuo-cèmuhi Vook Waa-Wi-Luu Kinésithérapeutes Hienghène Koohnê Koumac Pwêêdi Wiimîâ Pwäräiriwâ Poya Tuo-cèmuhi	41 94 4' 42 72 66' 42 78 00' 47 10 8' 42 80 00' 42 48 0' 42 50 50' 47 14 14' 47 31 7' 42 70 70' 42 43 00' 42 44 47 14 14' 47 14 14'
Pwêêdi Wiimîâ Pwărăiriwâ Poya Tuo-cèmuhi Vook Waa-Wi-Luu Kinésithérapeutes Hienghène Koohnê Koumac Vowêdi Wiimîâ Pwärăiriwâ Poya Tuo-cèmuhi Vook	41 94 4' 42 78 06' 42 78 00 04' 42 10 8' 42 80 00' 42 48 0' 42 50 50' 47 14 14' 47 31 7' 42 70 70' 42 43 00' 42 70 19' 42 74 14' 42 74 14' 47 14 14' 47 27 20'
Pwêêdi Wiimîâ Pwäräiriwâ Poya Tuo-cèmuhi Vook Waa-Wi-Luu Kinésithérapeutes Hienghène Koohnê Koumac Pwêêdi Wiimîâ Pwäräiriwâ Poya Tuo-cèmuhi Vook Waa-Wi-Luu	41 94 4' 42 72 66' 42 78 00' 47 10 8' 42 80 00' 42 48 0' 42 50 50' 47 14 14' 47 31 7' 42 70 70' 42 43 00' 42 44 47 14 14' 47 14 14'
Pwêêdi Wiimîâ Pwäräiriwâ Poya Tuo-cèmuhi Waa-Wi-Luu Kinésithérapeutes Hienghène Koohnê Koumac Pwêêdi Wiimîâ Pwäräiriwâ Poya Tuo-cèmuhi Vook Waa-Wi-Luu Orthophoniste libérale	41 94 4' 42 72 60' 47 10 8' 42 80 00' 42 48 0' 42 50 50' 47 14 14' 47 31 7' 42 70 70' 42 43 00' 42 44 14' 47 27 20' 42 48 48'
Pwêêdi Wiimîâ Pwäräiriwâ Poya Tuo-cèmuhi Vook Waa-Wi-Luu Kinésithérapeutes Hienghène Koohnê Koumac Pwêêdi Wiimîâ Pwäräiriwâ Poya Tuo-cèmuhi Vook Waa-Wi-Luu Orthophoniste libérale Koohnê - Pauline Gautier	41 94 4' 42 72 60' 47 10 8' 42 80 00' 42 48 0' 42 50 50' 47 14 14' 47 31 7' 42 70 70' 42 43 00' 42 44 00' 42 54 16' 47 14 14' 47 27 20' 42 48 4' 87 60 90'
Pwêêdi Wiimîâ — Pwarairiwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Waa-Wi-Luu — Kinésithérapeutes — Hienghène — Koohnê — Koumac — 47 62 47 / Pwêêdi Wiimîâ Pwarairiwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Waa-Wi-Luu — Orthophoniste libérale — Koohnê - Pauline Gautier — Pwêêdi Wiimîâ - Caroline Hermann	41 94 4' 42 72 60' 42 78 00' 47 10 8' 42 80 00' 42 48 0' 42 50 50' 47 14 14 47 31 7' 42 70 7' 42 43 00' 42 44 00' 42 54 16' 47 14 14 47 27 20' 42 48 4' 87 60 9' 54 31 10'
Pwêêdi Wiimîâ — Pwarairiwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Waa-Wi-Luu — Kinésithérapeutes — Hienghène — Koohnê — Koumac — 47 62 47 / Pwêêdi Wiimîâ Pwarairiwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Waa-Wi-Luu — Orthophoniste libérale — Koohnê - Pauline Gautier — Pwêêdi Wiimîâ - Caroline Hermann	41 94 4' 42 72 60' 42 78 00' 47 10 8' 42 80 00' 42 48 0' 42 50 50' 47 14 14 47 31 7' 42 70 7' 42 43 00' 42 44 00' 42 54 16' 47 14 14 47 27 20' 42 48 4' 87 60 9' 54 31 10'
Pwêêdi Wiimîâ ————————————————————————————————————	41 94 4' 42 72 60' 42 78 00' 47 10 8' 42 80 00' 42 48 0' 42 50 50' 47 14 14 47 31 7' 42 70 7' 42 43 00' 42 44 00' 42 54 16' 47 14 14 47 27 20' 42 48 4' 87 60 9' 54 31 10'
Pwêêdi Wiimîâ ————————————————————————————————————	41 94 4' 42 72 60' 42 78 00 0' 42 48 0' 42 48 0' 42 50 50' 47 14 14 47 31 7' 42 70 70' 42 43 00' 42 54 10' 47 14 12 47 27 20' 42 48 42' 87 60 90' 54 31 10' 91 91 77
Pwêêdi Wiimîâ ————————————————————————————————————	41 94 4' 42 72 60' 42 78 00 0' 42 48 0' 42 48 0' 42 50 50' 47 14 14 47 31 7' 42 70 70' 42 43 00' 42 54 10' 47 14 12 47 27 20' 42 48 42' 87 60 90' 54 31 10' 91 91 77
Pwêêdi Wiimîâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Waa-Wi-Luu — Kinésithérapeutes — Koohnê — Koumac — 47 62 47 / Pwêêdi Wiimîâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Waa-Wi-Luu — Vook — Waa-Wi-Luu — Vook — Waa-Wi-Luu — Orthophoniste libérale — Koohnê - Pauline Gautier — Pwêêdi Wiimîâ - Caroline Hermann Pwêêdi Wiimîâ - Marie Haas — Orthoptiste — Koohnê - Catherine Devillers —	41 94 4' 42 72 60' 42 78 00 0' 42 48 0' 42 48 0' 42 50 50' 47 14 14 47 31 7' 42 70 70' 42 43 00' 42 54 10' 47 14 12 47 27 20' 42 48 42' 87 60 90' 54 31 10' 91 91 77
Pwêêdi Wiimîâ ————————————————————————————————————	41 94 4' 42 72 60' 42 78 00 0' 42 48 0' 42 48 0' 42 50 50' 47 14 14 47 31 7' 42 70 70' 42 43 00' 42 54 10' 47 14 12 47 27 20' 42 48 42' 87 60 90' 54 31 10' 91 91 77

Psychologue libérale -

Pouembout · Fanny Sigal — 77.89.49

> Santé

L'autisme, c'est quoi ?

L'autisme est un trouble du développement qui touche environ 1% des enfants. Les premiers signes apparaissent avant l'âge de 3 ans. Ces symptômes sont dus à un dysfonctionnement du cerveau. Les personnes autistes perçoivent ainsi le monde d'une façon différente.





L'autisme touche environ 1% des enfants.

Le TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme) affecte le développement de l'enfant dans plusieurs domaines :

- la communication,
- les interactions sociales, c'est-à-dire la capacité d'avoir des relations avec une autre personne,
- le comportement.

Les signes d'alerte

Au cours des premières années de vie, certains signes peuvent alerter les parents et les professionnels. Quelques exemples de troubles pouvant affecter le développement et le comportement des enfants ayant un Trouble du Spectre de l'Autisme:

De 0 à 6 mois : Le bébé ne fait pas de sourire. Il est indifférent aux sons. Il a le regard vague.

De 6 mois à 1 an : Le bébé n'est pas intéressé par les personnes et les objets. Il ne répond pas à son prénom. Il n'aime pas être touché. Il n'a pas de réactions joyeuses à l'arrivée des parents. Il est difficile de garder son attention, de réussir à le regarder dans les yeux. Il n'a pas beaucoup de gestes d'anticipation (il ne

tend pas les bras quand on va le chercher). Il développe peu le langage et ne babille pas.

De 1 à 2 ans : L'enfant ne pointe pas du doigt pour demander. Il semble ignorer les autres. Il préfère la solitude. Il ne demande pas à discuter. Il ne fait pas de jeux imaginaires (par exemple : faire semblant de téléphoner, jouer à la course de voitures, à la dinette). Il a un langage limité. Il refuse de faire « tata ». Il manipule de manière étrange des objets. Il a des mouvements inhabituels du corps (par exemple : balancements, battements rapides ou torsions des mains, cognements de la tête ou contorsions du corps tout entier, il se bouche les oreilles et crie).

Après 2 ans: L'enfant n'est pas intéressé par les autres enfants. Il s'isole souvent. Il aime beaucoup classer et ranger les objets (aligne les jouets, les regroupe par couleur ou par taille). Il est intéressé par les objets qui tournent (roue d'une petite voiture, machine à laver le linge). Parfois, il se frappe ou frappe les autres sans cause apparente. Il ne fait pas de phrases associant deux mots et a tendance à répéter ce qu'on lui dit comme un perroquet.

Comment faire face à l'autisme?

Actuellement, il n'existe aucun traitement médicamenteux pour l'autisme. La maladie est donc présente toute la vie, y compris à l'âge adulte. Mais il existe des soins permettant à l'enfant de faire des progrès.

La première étape est de consulter une équipe spécialisée (pédiatre et pédopsychiatre). Les spécialistes vont confirmer le diagnostic d'autisme. Cela peut être long, parfois plus d'un an.

Ils vont proposer des prises en charges thérapeutiques régulières (suivis en orthophonie et psychomotricité) qui vont aider l'enfant à progresser, et guider les parents qui sont souvent en difficulté. Il est souhaitable de démarrer ces suivis dès le repérage des troubles, car ils seront plus efficaces si l'enfant est jeune.

Le médecin proposera une reconnaissance de handicap.

Il faudra préparer l'entrée à l'école, une auxiliaire de vie scolaire (AVS) peut être proposée à l'enfant pour une



meilleure intégration en classe et à l'école.

TSA, Trouble du Spectre de l'Autisme

Aujourd'hui, l'autisme est appelé Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA). Cette façon de dire représente mieux la diversité des formes que peut prendre l'autisme. Les symptômes sont multiples et leur intensité variable, ce qui fait que chaque personne autiste se situe différemment sur l'échelle du spectre de l'autisme. Cela permet de personnaliser l'accompagnement des enfants selon leurs symptômes et leur

sévérité.

Si vous êtes inquiet du développement de votre enfant, ou si vous avez besoin de plus de renseignements, rapprochez-vous de votre médecin traitant ou des consultations PMI du Centre Médico-social le plus proche de chezvous.

Le 2 avril est la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

Rubrique proposée par Laëtitia Deniau, infirmière puéricultrice, Centre Mère et enfant de Koumac. Tél: 47.63.70

Appel à projets

La province Nord et l'ADEME lancent un appel à projets pour réduire l'enfouissement des déchets à travers une réduction à la source et la valorisation, dans une dynamique d'économie circulaire.

es porteurs de projets éligibles sont les associations, les collectivités, les entreprises, les organismes parapublics. Les projets soutenus devront favoriser une dynamique de prévention des déchets. Ils peuvent concerner l'acquisition d'équipements pour le développement de filières de valorisation ou de réemploi, la mise en place d'actions d'animation ou de sensibilisation sur le sujet, la réalisation d'études d'aide à la réalisation.

Le projet doit être techniquement, juridiquement et économiquement réalisable et répondre aux critères d'éligibilité du présent appel à projets.

Exemples de projet : système de vente en vrac, système de consigne, alternative aux produits plastiques à

usage unique, compostage des biodéchets, création d'espaces d'échanges comme une recyclerie.

D'autres projets peuvent être envisagés pour agir contre le gaspillage alimentaire comme la mise en place de tables de tri dans les cantines, d'un frigo solidaire, la création d'activités économiques en lien avec la réduction du gaspillage alimentaire.

L'organisation d'évènements zéro déchet peut être éligible, tout comme la formation au compostage, aux produits ménagers naturels, des opérations « gachimètre » à pain dans les cantines (plus d'idées sur www.serd. ademe.fr).

L'aide est attribuée à un projet défini. Elle ne s'applique pas aux frais de fonctionnement habituels des soumissionnaires. Le projet ne doit comporter aucune rémunération financière individuelle pour le porteur. Il ne doit pas être en cours d'exécution et/ou financé par la province Nord.

Toute dépense effectuée avant une date antérieure à la délibération attribuant une subvention ne pourra être considérée comme éligible.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de la province Nord : https://www.province-nord. nc/actualite/appel-projets-prevention-dechets-economie-circulaire

Dates limites de dépôt des dossiers

Session 1 : jusqu'au 15 avril 2021 Session 2 : du 16 avril à fin mai 2021 Session 3 : du mois de juin à la fin de l'année 2021. ■





Les sculpteurs de l'association Djowero à l'œuvre. Tribu de Yambé à Pweevo (Pouébo).



Bord de mer à Pweevo (Pouébo).



Richard Martin dit Ricky, promoteur de Tarap Destination, un acteur du tourisme à Ouégoa.



Un danseur de Canala.



A Pwäräîriwâ (Ponérihouen), Tiakan fishing propose des sorties de pêche au gros. La société transporte aussi les visiteurs sur les îlots de la zone.

Visages et paysages



Photographe professionnel depuis vingt ans en Nouvelle-Calédonie après avoir été assistant social pendant plusieurs années à Pweevo (Pouébo), Marc Le Chélard a capté, à la demande du GIE Tourisme en province Nord, les visages et les paysages de ceux qui font vivre le secteur du tourisme en province Nord. Morceaux choisis.



L'église de Balade, commune de Pweevo (Pouébo)



Au pied du col d'Amos, sur la côte Est, le camping d'Amos avec sa cocoteraie.



Les crabes à la tribu d'Oundjo à Vook (Voh) se pêchent dans les palétuviers.



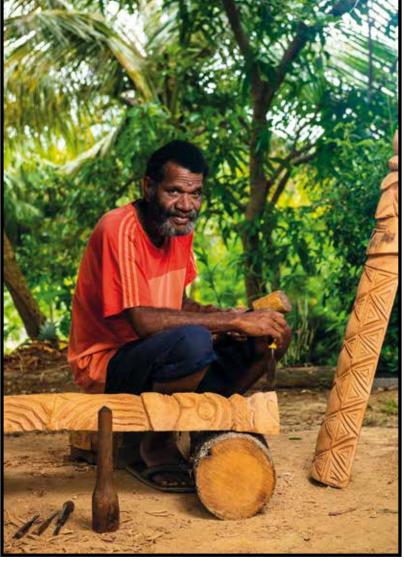
Isabelle Goa, l'une des pêcheuses de la tribu d'Oundjo.



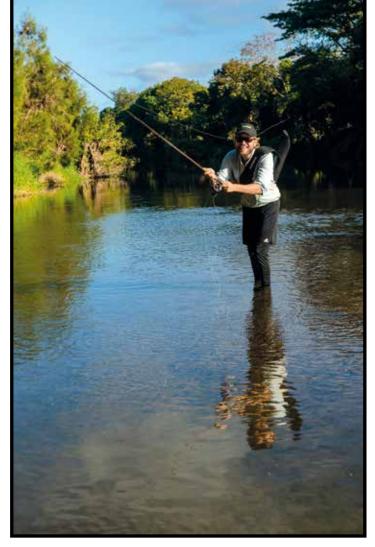
Glenn Bernanos, le promoteur de Rando Glenn à Témala (Voh).



Randonnée à cheval à Pouembout.



Initiation à la sculpture avec Waia Menrempon à Pwäräîriwâ (Ponérihouen).



Micky mouche propose une activité de pêche sportive dans la zone VKP.



Embarquement immédiat avec Nord ULM pour découvrir le Nord depuis le ciel.



Kiki Wabealo, sculpteur de Koohnê.



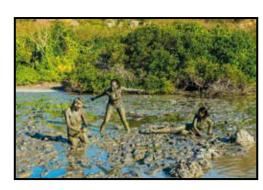
Dans la vallée d'Amoa à Poindimié, kayak avec Miguel Negna Kereoua de l'association Odyssée.



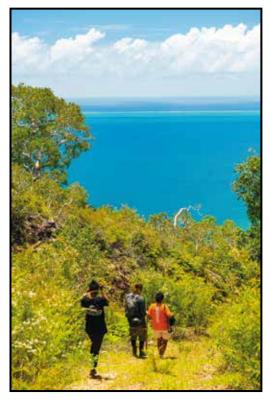
Accueil en tribu chez Rodrigue à Canala.



Pêche à l'épervier à Pwäräîriwâ (Ponérihouen).



Bain de boue à l'extrême Nord de la Grande terre, à Poingam.



Randonnée pédestre avec le relais Ouane Batch à Pweevo (Pouébo)



Ambiance broussarde à la station de Témala à Vook (Voh).



Jean Dihan, guide pédestre à la tribu de Tiwaé à Tuo Cèmuhî (Touho).



Le couloir de Tiwaé.



Suzanne Poinine accueille les visiteurs chez elle à la tribu de Tiwaé à Tuo Cèmuhî (Touho).

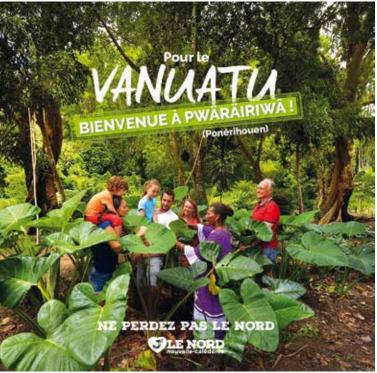


Depuis son gîte de la presqu'ile de Golone à Pum, Jean-Pierre Séraphin transporte les visiteurs sur les ilots de la zone.



Traversée sur le bac de la Ouaième, un spectacle toujours très pittoresque.





GIE Tourisme : au plus près du terrain

Créé en 2002, le GIE Tourisme en province Nord, structure de promotion de l'offre touristique, a repris ses quartiers dans le Nord depuis avril 2019 avec une nouvelle équipe. Un déménagement à Koohnê lié à une volonté de se rapprocher des prestataires sur le terrain...

u départ, tout le monde s'était entendu sur le fait qu'il fal-Llait une vitrine du tourisme du Nord à Nouméa car c'est là que le public se trouvait. Aujourd'hui, on peut estimer que le développement des nouvelles technologies change la donne. Nous faisons des campagnes d'affichage trois fois par an avec l'objectif que les gens tournent leur regard vers le Nord. » Judickaël Selefen a pris la direction du GIE Tourisme en province Nord au moment de son déménagement à Koohnê en avril 2019. « Il y avait une demande forte des socio-professionnels pour que la structure de promotion se rapproche d'eux » explique le directeur. Un point d'information a été maintenu à Nouméa en collaboration avec les structures de promotion touristique des deux autres provinces. Le bureau situé place des Cocotiers a été repris par la ville de Nouméa pour y installer sa police municipale. Le faré qui se trouvait sur l'Anse-Vata a été détruit par la dépression Lucas. Le tourisme en province Nord n'est aujourd'hui présent que dans un bungalow de la baie de la Moselle, avec deux agents.

Les quatre agents de la nouvelle équipe en poste à Koohnê sont tous

des nouveaux. Des jeunes qui apportent leurs idées, leur créativité... et leur humour.

Chargée des relations commerciales et de la communication, Murlydia Muhamad Sugeng Murdi élabore le plan d'actions et pilote les campagnes de communication. Elle a également accompagné la création du nouveau site internet mis en ligne au mois de mars de cette année. A découvrir sur la toile! Elle assure le suivi des réseaux sociaux et les relations publiques, notamment avec la presse.

Elle a contribué, avec l'ensemble de l'équipe et la collaboration d'une agence, à la conception des campagnes de communication. « Nous avons capitalisé sur la fraicheur des messages, l'humour des « punch lines » » sourit Judickaël Selefen. Ces campagnes qui ont marqué les esprits ont été affichées en 4X3, avec des images reprises dans des spots diffusés dans les salles d'attente, les restaurants etc...

Le GIE Tourisme en province Nord a notamment joué sur la fermeture des frontières, en présentant des paysages de la province évoquant des destinations lointaines. La campagne du mois d'octobre 2020 montrait des visages avec ce slogan: « Tous pareils, tous différents ». « Nous avons renouvelé complètement notre photothèque en choisissant d'appuyer sur le volet humain » poursuit Judickaël Selefen. « Il a fallu répondre à des dénigrements sur les réseaux sociaux en mettant en avant nos valeurs. L'idée n'était plus de faire rêver toujours avec des plages et du ciel bleu mais de faire ressortir l'identité de la province Nord. Le tourisme, c'est l'échange, la rencontre entre des hommes et des femmes de milieux et d'éducation différents... »

Un suivi des structures touristiques

En se déplaçant dans le Nord, le GIE a souhaité se rapprocher de ses adhérents, les prestataires touristiques. Carine Oghi est en charge du suivi des structures touristiques en province Nord et de leur développement ainsi que de l'évènementiel. La première initiative du GIE a été de faire le tour des structures pour établir un point de situation de leur fréquentation. « L'idée est d'identifier les besoins des structures en accompagnement et en formation. Nous les aidons à élaborer leurs dossiers pour leurs projets d'exten-





La bonne humeur sur le stand du GIE Tourisme en province Nord avec, de gauche à droite, Carine Oghi, en charge du suivi des structures touristiques et Murlydia Murdi, chargée de communication. A droite, Marie-Benoitte Goromido, qui était alors stagiaire de la structure. (© GIE Tourisme en province Nord)

sion » indique le directeur. « Nous sollicitons nos adhérents sur les évènementiels que nous organisons. Nos adhérents sont une communauté que nous amenons à se fédérer. »

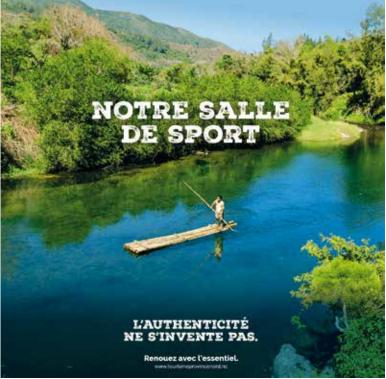
Un salon du tourisme dénommé « Échappées nord » s'est tenu fin mars à la chambre des métiers à Nouméa comme l'an dernier. Un deuxième est prévu en fin d'année. Autre temps fort de promotion de la destination province Nord à Nouméa : l'organisation du jeudi du centre-ville chaque année au mois de juillet. « L'année est aussi ponctuée par quelques évènements au fil de l'eau comme un mini-salon du tourisme à Koné. Nous avons prévu cette année de nous associer à la fête de l'amaryllis au mois d'octobre à la tribu d'Emma à Canala. Des activités de randonnée, de kayak et de visite de vergers seront organisées à cette occasion. »

Une météo pénalisante

Les prestataires touristiques dans le Nord sont majoritairement des petites structures qui ont très peu de charges salariales et peu d'échéances bancaires, souligne le directeur. Un atout pour traverser la crise liée à la pandémie mondiale de Covid-19 qui se traduit en Nouvelle-Calédonie par la fermeture des frontières. Les structures ont pu



Judickaël Selefen a pris la direction du GIE Tourisme province Nord depuis le mois d'avril 2019.







L'équipe du GIE teste régulièrement les activités proposées par les prestataires. Ici Murlydia Murdi en visite dans une station d'élevage de Témala à Vook (Voh), chez Poupoune Debien. (© GIE Tourisme en province Nord)

accueillir les visiteurs locaux, même si les intempéries de la saison chaude et les mouvements sociaux de la fin de l'année 2020 ont impacté leur fréquentation. Les activités en mer ont été particulièrement pénalisées par le mauvais temps. « En 2019, la filière touristique a réalisé une très bonne année. Le temps a été beau du mois d'octobre à mars de l'année suivante. »

Les campagnes de formation des prestataires touristiques ont porté leurs fruits, estime Judickaël Selefen. Et la fréquentation régulière permet également aux promoteurs de s'améliorer.

Une série de vidéos

Les agents du GIE Tourisme se rendent régulièrement sur le terrain pour tester eux-mêmes l'accueil et les activités et échanger avec les prestataires, ce qui est une nécessité pour assurer ensuite la promotion. Un accompagnement est par ailleurs financé par la province Nord, accompagnement qui est assuré par un agent itinérant de la CCI, Benoît Delagneau. « Au niveau de l'hébergement, il y a des standards concernant l'accueil, l'hygiène etc » poursuit Judicaël Selefen. C'est plus compliqué pour les activités, notamment celles qui sont réglementées : randonnées pédestres ou équestres, sorties en mer... Les prestataires ont des difficultés à trouver des assureurs prêts à les prendre en charge. L'astuce pour certains est de proposer un sentier balisé, en accès libre.

Le GIE Tourisme en province Nord a réalisé récemment une série de petites vidéos sur l'accueil dans différentes structures et poursuit cette initiative. Des pastilles intitulées Coup d'brousse qui sont proposées sur le site internet et sur la page FB. « C'est une immersion chez un prestataire. Les promoteurs touristiques sont agréablement surpris et étonnés de se voir, c'est une reconnaissance de leur travail. » Les vidéos circulent rapidement sur les réseaux sociaux.

La page FB est passée de 25 000 abonnés en 2019 à 31 000 en 2020. « Une majorité de 25-35 ans visitent notre page. Une tranche d'âge auprès de laquelle l'humour fait toujours recette!» Les bureaux de la structure de promotion du tourisme se situent à Koohnê, dans la zone de Pont Blanc, à la pépinière d'entreprises de la CCI. Des bureaux qui ne se trouvent pas en bord de RT1 mais qui sont indiqués sur différents sites, répertorié sur le GPS et sur plan NC.



Le GIE organise des salons à Nouméa et aussi dans le Nord pour faciliter la rencontre entre le public et les professionnels du tourisme. (© GIE Tourisme en province Nord).



A Nouméa, le GIE Tourisme en province Nord est représenté par deux agents, Odile Pwarairiwa (à gauche) et Marlène Gané (lunettes de soleil). (© GIE Tourisme en province Nord).

« Nous encourageons les gens à passer nous voir ! »
Pour Judickaël Selefen, l'objectif est non seulement que les touristes viennent découvrir les atouts de la province Nord, mais qu'ils reviennent ! Un objectif autour duquel se mobilisent toute la petite équipe du GIE Tourisme en province Nord et l'ensemble des prestataires touristiques sur le terrain.

Contact

GIE Tourisme en province Nord Pépinière d'entreprises de la CCI, lotissement les Cassis, Pont Blanc. Koohnê. Tél 28 78 05. http://www.tourismeprovincenord.nc/ www.facebook.com/tourisme.province.nord/

Un budget contraint

Le budget du GIE Tourisme en province Nord provient essentiellement de la contribution de la province et des cotisations annuelles de ses adhérents. Le GIE Tourisme compte de 50 à 70 adhérents selon les années, pour 120 structures déclarées. « Ce n'est pas une obligation d'adhérer au GIE. Certains prestataires sont revenus vers nous

depuis 2019. Les professionnels attendent qu'on leur fasse remonter la demande pour qu'ils puissent adapter l'offre » explique le directeur. « Nos moyens ont diminué de moitié depuis 2017. C'est un budget qui s'impose à nous » souligne encore Judickaël Selefen. La structure peut compter sur les compétences d'une assistante en gestion comptable, Daisy Phadom.



Daisy Phadom, l'assistante gestion comptable. (© GIE Tourisme en province Nord).



6 courses au calendrier

- > Samedi 5 juin Koumac
- > Samedi 17 juillet Ponérihouen
- > Samedi 7 août Koné (à confirmer)
- > Samedi 4 sept Ouégoa (à confirmer)
- Samedi 2 octobre Poindimié
- > Samedi 23 octobre Hiènghène

3 PARCOURS AU CHOIX

1 Grand raid autour de 20 km

1 Mini raid autour de 10 km

1 Parcours familial ouvert à tous autour de 3 km

Renseignements et inscriptions

Comités d'organisation de chacun des raids et inscriptions en ligne sur > www.challenge-org.nc

F Grand Prix des Raids du Nord

Pack promotionnels

Inscription à 6 raids une inscription offerte

> Inscription à 3 raids 15% de remise

Accueil en tribu Camping et repas sur place

Organisation: CHALLENGE 25.35.11

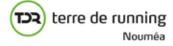
challenge-org@canl.nc www.challenge-org.nc

Tarifs à partir de :

4 500F pour les adultes (2001 et avant) / 3 500F pour les jeunes (2002-2005) incluant le déjeuner de fin de course, un panier garni, emplacement de camping la veille au soir et une boisson. Droit d'inscription au parcours familial : 1 000 F















Les centres culturels peaufinent leur programmation

CO SAISON CULTURELLE

Le lancement de la saison culturelle a été reporté pour cause de cyclone. Et les rendez-vous du mois de mars annulés ou reportés pour cause de confinement. Malgré tout, les directions de deux centres culturels, à Hienghène et à Koohnê planifient les rendez-vous de l'année, en tenant compte d'une certaine marge d'incertitude.

e centre culturel Goa Ma Bwarhat de Hienghène avait prévu une journée de festivités avec ateliers vivants et animations musicales pour donner un avant-goût de sa saison. L'équipe du centre culturel Pomémie était associée comme chaque année à cette journée de lancement le samedi 6 mars. Mais le cyclone Niran, passé le jour même, a eu raison des festivités... Le confinement initié le 8 mars en raison de l'apparition de cas autochtones de Covid-19 a également perturbé les manifestations du mois de mars et fait planer une incertitude sur les semaines suivantes. Les centres culturels continuent à se projeter dans l'avenir, avec différents rendez-vous qui pourront être différés en fonction de la situation sanitaire.

La fête de l'igname de l'aire Hoot Ma Whaap

Le centre culturel Goa Ma Bwarhat ouvre sa saison avec une exposition de peinture de l'artiste tanzanienne Emma Buzy, qui habite Hienghène actuellement. Un travail autour de la peinture et de la sculpture à découvrir. Autre manifestation prévue en mars pour célébrer les droits de la femme, une résidence animée par Isabelle Staron-Tutugoro qui a dû être annulée. Elle pourrait être reprogrammée au cours de l'année.

Au mois de mai, le centre accueillera une exposition intitulée « Tanéé Nyawè », sur les pirogues de Nouvelle-Calédonie. Réalisée par l'association « Kenu One Project » (les chemins de la pirogue) avec l'UNC, cette exposition sera accompagnée de différentes animations, avec des ateliers



Outre une exposition sur les pirogues de Nouvelle-Calédonie avec l'association Kenu One Project et l'UNC, un atelier de fabrication de pirogue de rivière est programmé cette saison à Hienghène. © Centre culturel Goa Ma Bwarhat)

pour les scolaires, une conférence etc. Un atelier de fabrication de pirogues de rivière est également programmé au mois de mai.

Les centres culturels ont le souhait de relancer une manifestation qui se tenait à Bondé, tribu de Ouégoa : *Cia Na Ton*, la nuit de la danse traditionnelle. Dans cette perspective, une résidence est prévue avec les troupes des tribus de Tiendanite et de Ouaré pour un travail autour de la chorégraphie et des costumes.

Le mois de juin devrait être marqué par un temps fort, la fête de l'igname, qui réunira tous les districts coutumiers de de l'aire Hoot Ma Whaap du 10 au 12 juin. Repas commun, animations musicales ponctueront ces journées.

Tout au long de l'année, de nouveaux rendez-vous pourraient venir enrichir la programmation du centre culturel Goa Ma Bwarhat, assure le directeur du centre Jean-Mathias Djaiwé. La fête de la musique devrait clôturer la saison avec une grande scène musicale pour fêter l'été et le début des vacances scolaires.

Répondre aux attentes des communes

Au centre culturel Pomémie, le mois de mars était tout entier tourné vers les femmes, en lien avec la journée mondiale des droits de la femme. La saison devait notamment s'ouvrir avec l'exposition des travaux d'une femme photographe originaire de Poya, Prisca Nekiriai. Une exposition déplacée finalement en avril.

Une résidence intitulée « L'homme fête la femme » était également programmée, qui pourrait se tenir en avril. « L'idée était que des artistes hommes animent des ateliers vivants à destination des femmes » explique Elvys Gourou, chargé d'actions culturelles au centre culturel Pomémie. « Les hommes peuvent aussi devenir



Victorin Mampasse, ici avec Jean-Mathias Djaïwé le directeur, préside l'association Doo Huny qui gère le centre culturel Goa Ma Bwarhat de Hienghène.



Coutume en 2020 à l'occasion du rendez-vous annuel « Tali Tnoot ». Cette année, le centre doit accueillir la fête de l'igname de l'aire Hoot Ma Whaao.



les relais de savoirfaire. » Le mois dédié aux femmes devait se clôturer par un plateau musical avec des artistes féminines. Un rendez-vous qui pourrait également être reprogrammé.

Traditionnellement

organisé au mois d'avril, le festival Lisapo proposé par l'association Tagadê des conteurs du Nord devrait s'ouvrir sous le bois noir du centre culturel Pomémie.

Ces derniers mois, l'association Poa Boa Vi Thila qui gère le centre culturel Pomémie, représentée par son comité directeur, a fait le tour des communes de sa zone d'influence pour se présenter et faire le point des attentes de chacun. « Beaucoup de communes ne savaient pas que notre rayon d'action s'étendait sur toute la côte Ouest, de Poya à Bélep » indique le chargé d'actions. La programmation tient ainsi compte des demandes du terrain.

A Poya, en partenariat avec la mairie, une résidence couture est ainsi prévue. La commune entend mettre en valeur le travail des femmes, travail du champ autour des marchés, pêche aux crabes etc...

Hommages aux familles

A Pouembout, l'association « Raconte-moi Pouembout » mène depuis plusieurs années un travail de mémoire autour des familles de la commune et plus largement, autour des familles calédoniennes. Un thème dont le centre culturel Pomémie a prévu de se saisir cette année en accueillant notamment une exposition réalisée par la mairie de Nouméa inti-



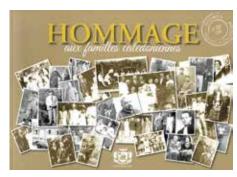
Coutume à l'occasion de l'ouverture d'une exposition en 2020 au centre culturel Pomémie de Koohnê, avec la présidente Noëlla Poemate et des membres du comité directeur. (© Jessica Simin)

tulée « Hommage aux familles calédoniennes ». « L'ouverture aux autres est le thème central de notre programmation de l'année » souligne Elvys Gourou. « Nous avons prévu d'organiser des « cousinades » pour permettre aux gens d'échanger, de se rencontrer... »

Louis-José Barbançon, historien, viendra animer une conférence sur l'histoire du bagne fin avril. Auparavant, un atelier sur la généalogie se tiendra lors de l'atelier vacances du mois d'avril.

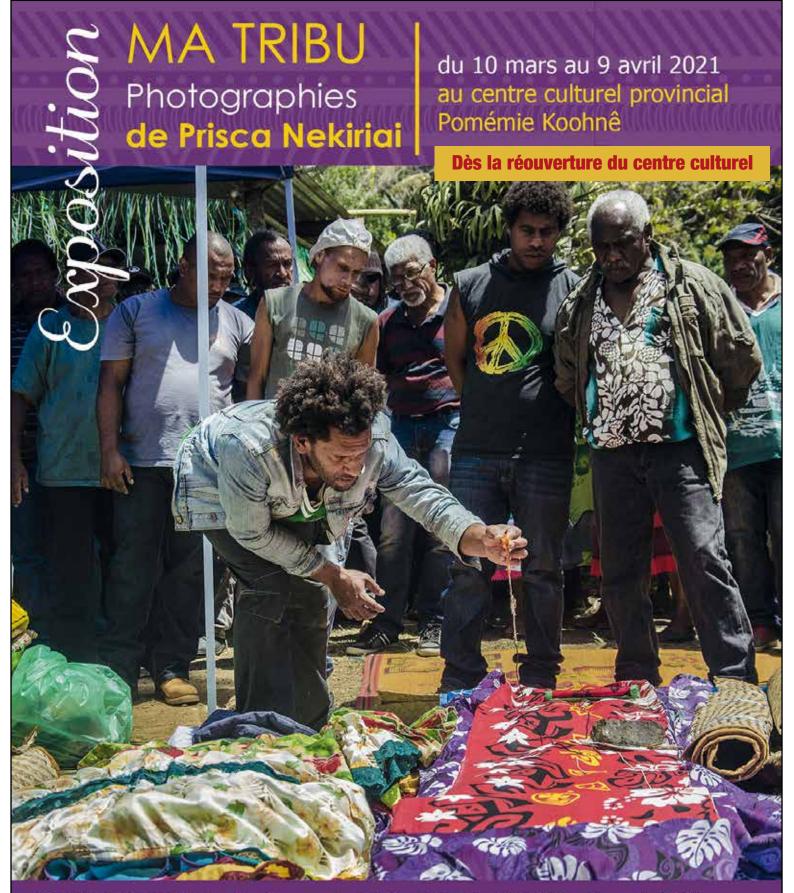
La rencontre et l'échange seront également au cœur d'une exposition au mois de mai avec l'artiste Fabrice Ballay et Will Nerho, artiste de Waa Wi Luu (Houaïlou) dont l'œuvre numérique sur « la flûte enchantée » a voyagé jusque dans l'Hexagone.

Au mois de juillet, le centre culturel



Le centre culturel Pomémie s'intéressera aux familles calédoniennes cette année autour d'une exposition et d'une « cousinade ».

commémorera avec l'association indonésienne de Nouvelle-Calédonie, 130 ans de présence de cette communauté en Nouvelle-Calédonie. Là aussi, pendant les vacances scolaires, les enfants devraient découvrir toutes les richesses de cette culture lors des ateliers vacances, que ce soit la cuisine, la musique ou les arts martiaux. D'autres communes comme Pum ont choisi le thème des langues.



Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h (sauf le vendredi 16h) le samedi 27 mars 2021 de 8h à 12h



Contacts \(47 11 06 - 78 01 85



g.elvys@pomemie.nc



Centre Culturel Provincial Pomemie













La SMSP met les femmes à l'honneur

A l'occasion de la Journée mondiale pour les droits des femmes, la SMSP a publié sur son site Internet des portraits de femmes qui occupent différents emplois dans ses filiales. Extraits. (Les portraits qui suivent ont été réalisés par le service communication de la SMSP.)

Seyrane Béliot,

responsable d'exploitation, site de Poya

Responsable d'exploitation sur le site NMC de Poya, Seyrane Beliot évolue dans un environnement constitué en réalité de beaucoup de femmes, comme Élodie Soenne la chef de mine ou encore Laura Odeyer ingénieure géologue. Son parcours est audacieux et encourageant pour toutes les femmes.

Itulaire d'un Deust Géosciences, Seyrane Béliot commence sa carrière à la SMSP comme technicienne géologue à Kouaoua et Nakety (Canala). Elle travaille pour un bureau d'études au sein duquel elle se forme à des méthodes et des outils différents. Recrutée ensuite à la SLN, basée à Thio, elle travaille notamment avec les tâcherons, une configuration toute nouvelle dans l'organisation. Un nouveau défi dans la mise en place des relations de travail pour un fonctionnement efficace.

La jeune femme mène alors de front sa vie professionnelle et sa vie de famille. Mère de trois enfants, elle prend, avec son mari, la décision de le suivre alors qu'il vient d'obtenir de suivre une formation en France. Elle arrête de travailler pendant 2½ ans afin de se consacrer à sa famille. Une coupure qu'elle trouve, avec le recul, nécessaire et enrichissante.

A son retour en 2017, Seyrane rejoint la NMC, d'abord à Kouaoua puis à Poya à partir de fin 2019. Elle qui ne pensait pas travailler un jour dans la mine a su saisir les opportunités. « J'ai fait aussi les bonnes rencontres » précise-telle, citant les noms de Sarah Manzanares, de Miguel Até, de Murielle Wabéalo et d'autres encore. Des hommes mais aussi des femmes...

« Ma plus grande fierté, ce sont les petits changements qui amènent de grands progrès. Lorsqu'un opérateur commence à mettre ses équipements individuels de protection par exemple, que cela devient un réflexe... Cela veut dire que les quarts d'heure sécurité, les sensibilisations et les échanges ont servi. Les opérateurs, ils sont le cœur de la mine. Sans eux, nous on ne sert à rien... »

Être une femme dans le monde de la mine, c'est comment? « On a beau dire, mais même en 2021, la mine reste un monde très masculin. Il faut souvent prendre sur soi. Avec l'expérience et les années qui passent, j'observe, j'établis la communication et j'échange. Parce que les hommes qui font des remarques déplacées aux femmes, ils ont des mères, des filles, des femmes... Le but est de se comprendre et d'avancer ensemble. »



Seyrane Béliot (veste jaune), ici avec Laura Odeyer, ingénieure géologue et Eli Prantygehi-Galahi, est la responsable d'exploitation du site NMLC de Poya. (© SMSP)

Chef d'orchestre

En tant que responsable d'exploitation, Seyrane Béliot est en quelque sorte le chef d'orchestre, elle a sous sa responsabilité directe la chef de mine, la responsable expédition et le responsable des installations fixes.

Avec ces trois personnes, elle coordonne la bonne mise en œuvre du plan de production (respect des tonnages, des teneurs), dans les délais (transport vers le bord de mer pour les chargements sur les minéraliers, stock tampons etc.), avec des équipements qui fonctionnent. Il faut pour cela éviter les pannes, prévoir la bonne mise en œuvre des plans de maintenance etc., toujours dans le respect des normes de sécurité.

La responsable d'exploitation assure aussi le lien avec les services supports et transverses : géologie, environnement, logistique etc. La gestion des eaux entre également dans son champ de compétences. Et en cas d'absence du chef de centre, c'est elle qui le remplace.

Un groupe

La SMSP est un groupe qui compte plusieurs filiales :

- elle est le partenaire de Glencore dans Koniambo Nickel SAS (KNS) avec 51 % du capital
- elle est également partenaire du Coréen Posco à travers deux co-entreprises : la Nickel Mining company (NMC) (SMSP 51%), société qui gère les mines en Nouvelle-Calédonie et la Société du Nickel de Nouvelle-Calédonie et Corée (SNCC) avec son usine de transformation de nickel en Corée (SMSP 51%)
- Cotransmine, détenue à 100% par la SMSP, assure le chalandage, c'est-à-dire le chargement des minéraliers à l'aide de barges.
- SMSP détient 100% des parts de la Société de Ouaco, société qui assure la gestion et l'administration de terrains situés à Ouaco.

Irène Bemaron,

capitaine de remorqueur, intermittente pour la Cotransmine

Originaire de Kouaoua, Irène Bemaron est la première femme « *capitaine 200* » de Nouvelle-Calédonie. Pour en arriver là, elle a bousculé beaucoup de certitudes dans le monde très masculin de la mer et de la navigation professionnelle.



ntre vocation et nécessité, Irène décide de passer son Certificat d'initiation nautique (CNI) en 2005. Elle a toujours eu envie de travailler avec la mer, sur la mer, en mer. Et désormais seule avec ses deux enfants, elle doit assurer... Elle obtient cette année-là son diplôme et devient matelot. Elle souhaiterait travailler dans la pêche. Mais à l'époque on lui dit que ce n'est pas possible pour une femme.

Elle entre alors à SORECAL, une société de remorquage maritime de Nouméa. A l'époque, l'un des directeurs la voit tous les jours tirer les lourdes aussières. Il l'encourage à devenir capitaine. Irène, motivée, se lance et obtient en 2007 son diplôme de Capitaine 200, diplôme qui l'autorise à exercer les fonctions de capitaine sur les navires d'une jauge de moins de 100 tonneaux. Toujours décidée à s'investir dans le secteur de la pêche, elle part travailler pour les pêcheries de Koumac, à plus de quatre heures de route de chez elle. Au bout de deux ans d'un rythme effréné, elle décide, pour ses enfants restés à Kouaoua, de se tourner vers le chalandage pour les entreprises minières. Elle revient donc dans sa commune natale où elle commence à assurer le chalandage de minerai.

« Je suis fière de ce que je fais, car à la base, c'est plutôt un métier d'homme. Nous les capitaines, comme les matelots, nous sommes des gens de la mer. Et dans ce milieu, être une femme ce n'est pas toujours évident. Lorsque j'ai débuté en tant que capitaine, les matelots me demandaient souvent si cela faisait longtemps que je faisais ça, ils avaient de la peine à me faire confiance. Maintenant, je les connais tous et certains sont même venus s'excuser de leur méfiance de départ. Les nouveaux matelots qui arrivent sont plutôt impressionnés, ils sont admiratifs. Les choses évoluent! Avec les équipes, lorsqu'on débute un chargement, on se fixe comme défi de le faire en sept jours. Le rythme est intense, de très tôt le matin jusqu'à tard le soir... »

Aurélie Boscia,

responsable laboratoire et bord de mer, site de Ouaco

Sur le site NMC de Ouaco, le laboratoire est situé en bord de mer, qui est aussi une zone de travail à part entière. La gestion en est assurée par Aurélie Boscia, « responsable laboratoire et bord de mer ».

urélie Boscia, tout juste 30 ans, a toujours su qu'elle travaillerait dans le secteur de la mine. Au collège à Koumac, elle entre ensuite au Lycée Michel Rocard à Pouembout. Résidente à Ouaco, elle passe tous les jours devant l'Usine du Nord en construction. Et pour elle c'est une évidence : elle participera à ce projet.

Intéressée et convaincue par les métiers de l'environnement, elle obtient une Licence de SVT (Sciences et Vie de la Terre) à l'Université de la Nouvelle-Calédonie en 2012. Un peu incertaine quant à la suite à donner, elle se donne du temps et postule à KNS où elle est embauchée pour un contrat à durée déterminée de 6 mois comme technicienne planification environnement. En sortant de là, elle sait qu'elle veut travailler dans l'environnement mais aussi, de manière plus globale, dans la gestion et le pilotage. Ainsi en août 2013, elle part pour intégrer l'Université de la Rochelle (IAE) en Master management environnemental.

De retour au pays en 2015 après l'obtention de son diplôme, elle entre chez KNS comme « *ingénieur risque* ». Puis rejoint la NMC en octobre 2017.

« Quand je suis partie faire mes études à la Rochelle, c'était déjà un changement. Il faut partir, aller voir ailleurs, cela apporte beaucoup! Ensuite, après deux ans chez KNS, j'avais besoin de me tester, de sortir de ma zone de confort. A NMC, j'ai d'abord été recrutée comme « responsable environnement côte ouest ». Après trois ans entre les centres de Poya et Ouaco, on m'a proposé mon poste actuel de « responsable laboratoire et bord de mer ». Je suis passée des « supports » aux « opérations », pour moi c'est symbolique! Dans ce poste, je

suis confrontée à des défis techniques, humains, personnels. Mes équipes comptent vingt-trois personnes dont les deux « responsables laboratoire et chargement ». Cela représente des responsabilités mais aussi la possibilité de faire tous les jours des choses concrètes qui permettent d'améliorer les conditions de travail des équipes. Avec toujours l'objectif d'atteindre nos résultats en termes de sécurité, d'environnement et de production. »



Christelle Verdier

Assistante administrative et achats Cotransmine, site de Ouaco (Téoudié)

Assistante administrative depuis 10 ans pour Cotransmine et depuis peu assistante pour les achats également, Christelle Verdier est la seule femme sur le site de chargement de Téoudié du centre minier de Ouaco. Elle s'occupe de toute la gestion administrative du site : embauches, débauches des intermittents, visites médicales, pointage pendant les chargements. Et également des achats qui ne sont pas fait depuis Nouméa.



Christelle Verdier avec Luc Brésil, responsable du site de chargement de Téoudié. (© SMSP)

Baccalauréat professionnel comptabilité et gestion administrative en poche (avec mention bien !) Christelle Verdier se lance rapidement dans la vie active pour ne pas peser financièrement sur le foyer familial. Elle renonce à faire le BTS dans lequel elle était acceptée...

Elle travaille d'abord pour un sous-traitant de la NMC à Ouaco pendant sept ans, avant de rejoindre la Sofinor à Koné. Au bout de trois ans d'un rythme effréné (résidente à Koumac avec deux enfants, elle fait les allers-retours tous les jours et ses enfants aussi), on lui propose un poste sur le site de Téoudié. Poste qu'elle accepte. Et depuis 2011, elle est restée sur le site de chargement de Téoudié près de Ouaco.

Pour elle, la question de travailler dans le secteur de la mine ne s'est jamais posée, le constat est là : cela fait vingt ans qu'elle est employée dans des sociétés liées à l'activité minière.

Son succès à partager ? Le développement du site de Téoudié. « L'atelier des soudeurs a été démontée par les salariés eux-mêmes pour en construire un nouveau. » On trouve sur différents sites des côtes calédoniennes plusieurs anciennes barges échouées au fond de l'eau. « A Téoudié, elles ont été sorties de l'eau et nos équipes ont suivi le démantèlement fait par une société à Nouméa. Le développement des infrastructures sur le site de Téoudié, en sécurité et dans le respect de l'environnement est également une fierté que je partage avec nos équipes. »

« Pour moi, il n'est pas question de quitter la Cotransmine. J'espère encore y travailler quelques années avant de laisser la place aux jeunes générations. Je souhaite toujours pouvoir évoluer et contribuer à amener le plus gros centre minier de la SMSP à opérer en qualité, en sécurité et dans le respect. »

Le secteur de la mine recrute de plus en plus de femmes, dans tous les postes. « C'est très bien. Les femmes sont aussi capables d'être chauffeur, mécanicienne ou capitaine que des hommes et certaines le prouvent déjà! »

Ryoo Na-Rae,

Responsable de la planification stratégique à la SNNC (Corée)

La SNNC est la co-entreprise détenue en Corée par Posco et la SMSP, entreprise qui assure la transformation du minerai en ferronickel. Ryoo Na-Rae est l'une des rares femmes de la société. En poste depuis onze ans, elle est actuellement responsable de la planification stratégique.

In tant que responsable de la planification stratégique, Ryoo Na-Rae travaille en direct →avec le Président de la SNNC, aux côtés de tous les directeurs opérationnels. Une femme à un tel poste, c'est une exception dans l'industrie coréenne! Elle construit, avec ses collègues de tous les départements, la stratégie de l'entreprise à long terme, mais aussi à moyen terme, en analysant en profondeur les résultats. Par ailleurs, elle assure le suivi des plans d'action et de la conjoncture pour ajuster la stratégie d'entreprise en fonction de la situation économique. Enfin, elle prépare les rapports de performance et d'activité pour les actionnaires. La majorité des collègues avec qui Na-Rae travaille régulièrement sont des hommes et elle admet que la culture de l'entreprise demeure largement masculine.

Na-Rae a suivi un cursus en français et en management lorsqu'elle était à l'Université. Elle s'est rapidement concentrée sur le management et la gestion de projet, des domaines dans lesquels il était plus facile de trouver du travail. Le marché du travail est très étroit en Corée du Sud.

« Quand je suis entrée dans l'entreprise, pendant deux ans j'ai été en charge de la recherche de fournisseurs en externe. Ensuite j'ai occupé le poste de responsable des ventes de minerai et de l'achat du charbon pour les fours. Après cinq ans à ce poste, j'ai été nommée en charge de la logistique et des transports de minerai. Et enfin, depuis j'ai été nommée au poste de Responsable Planification.

Il est toujours intéressant et nécessaire de connaître toutes les étapes et de comprendre le process. C'est très utile maintenant dans mes fonctions de planification. Quand j'étais responsable de la vente de ferronickel, nous vendions au départ uniquement à Posco. Mais avec l'ouverture d'une seconde ligne de production, il



a fallu trouver de nouveaux clients. Ainsi nous avons réussi à développer des relations avec la Chine et avec d'autres clients coréens, avec certains contrats à long terme. C'était un gros défi et une belle réussite pour notre équipe. »



La récolte de feuilles de pandanus pour le tressage

« ...Quand on décide de faire du tressage, on commence par planter des pandanus. Le tressage provient du pandanus qu'on a planté, car le tressage ne se plante pas... » Gilbert Tein.

Les étapes de préparation en langue jawe :

Hman pavangi bareo

Vaa xe hnemo, mele phavai nehwaak, wedo men hman pe caa,

- Thebuna doon that,
- Phai, halei,
- Wee deeli bareo
- Tio bareo
- Pa khâm men keet we hnemo
- Wîî men vaa xe hnemo
- Hman tamang men maric hnemo
- Phavai wedoon hnemo men maric koi seen

Pour obtenir des lanières de tressage dite « bareo » en jawe, il faut faire un travail en amont, en commençant par :

- Rechercher un pied de pandanus.
- Couper les feuilles de pandanus, bonnes pour le tressage. A ce stade, les feuilles brutes sont nommées « doon that ».
- À l'aide d'un couteau, enlever la nervure centrale de la féuille de pandanus.
- Enrouler les lanières de feuilles de pandanus, et enfiler de sorte à faciliter le portage.
- Plonger les feuilles de pandanus dans de l'eau bouillante au feu de bois - certaines femmes utilisent de l'eau de mer - ou laisser tremper pendant quelques heures dans de l'eau, cela dépend de la région.
- Sécher les feuilles de pandanus au soleil.
- Puis les lisser à l'aide d'un objet comme une cuillère ou

la lame d'un couteau. Il est nécessaire de faire plusieurs séchages et de lisser la feuille de pandanus régulièrement pour la rendre plus souple. Ce qui rend le tressage plus facile!

Après ces étapes de préparation, la feuille de pandanus devient « bareo » que l'on peut utiliser pour la confection de la natte. Et que l'on peut conserver pendant une longue période.

Ces étapes s'étalent sur deux jours ou plus, cela dépend des conditions météorologiques et de la disponibilité des femmes. Car ce sont elles qui, traditionnellement, s'occupent du tressage en plus des tâches ménagères et de l'éducation des enfants.

Il faut savoir également que le pandanus obéit à un rituel traditionnel kanak : on le coupe à un moment précis, en suivant le cycle de l'igname.

Aujourd'hui, chacun est libre de pratiquer de l'artisanat et de la vannerie, de confectionner des objets culturels pour son foyer mais aussi dans un but lucratif.

Afin de redynamiser le tressage traditionnel, la cellule de réflexion des femmes de l'aire Hoot-Ma-Whaap a proposé de réintroduire les nattes tressées pour remplacer les tissus importés dans les rituels coutumiers. Ainsi, on utilise des nattes de 40 sur 60 cm pour la coutume de bonjour et des nattes de 1m50 pour les autres coutumes. Les nattes plus grandes sont destinées à l'usage quotidien dans la maison, comme revêtement de sol dans la case, par exemple.



A l'aide d'un couteau, enlever la nervure centrale de la feuille de pandanus. (© Scholastique Boiguivie)



Enrouler les lanières de feuilles de pandanus, et enfiler de sorte à faciliter le portage. (© Scholastique



Plonger les feuilles de pandanus dans de l'eau bouillante au feu de bois. (© Scholastique Boiguivie)



Sécher les feuilles de pandanus au soleil (© Scholastique Boiguivie)



Par Wedja Camoui, chargé d'études de l'Académie des Langues Kanak de l'aire Hoot Ma Whaap.



INGREDIENTS

(pour 2 personnes)





1 tige de taro

1 tomate

2 gousses d'ail







1/2 citron vert





4 feuilles de coriandre

1 piment

100 gr de coco râpé pour préparer du lait de coco



1/2 oignon

100 grde poisson frais

TIGES DE TARO

au lait de coco

Epluchez la tige de taro et coupez-la en 3 morceaux.

Emincez l'oignon et le gingembre.

Hachez le piment très finement.

Découpez la tomate en cubes.

Dans un mortier, écrasez l'ail avec le sel.

Dans une casserole d'eau frémissante, pochez le poisson pendant 10

Faites cuire les tiges de taro dans une casserole d'eau bouillante pendant 15 minutes.

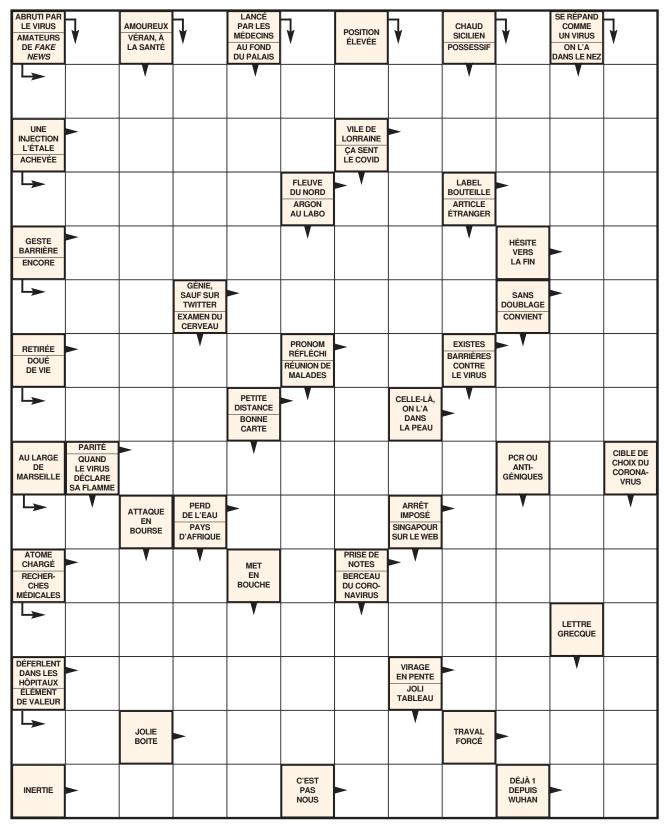
Découpez les tiges de taro dans le sens de la longueur afin d'obtenir de fines lamelles.

Dans un bol, déposez les tiges de taro, l'oignon, le gingembre, l'ail et les tomates.

Ajoutez un verre de lait de coco, le poisson émietté et le jus de citron. Mélangez et décorez de feuilles de coriandre.

Servez frais









Numero gratuit 05 30 30





KONIAMBO NICKEL TOUS ENSEMBLE, CONTRIBUONS À ATTEINDRE NOS OBJECTIFS

POUR UNE ENTREPRISE DE CLASSE MONDIALE

